

Météo

Ensoleillé
min 3 / max 11
page S 16

Sortir



Les baroqueux
page D 1

Économie



Provigo ouvre
et rénove...
page E 1

Girerd

UN PROF. DE MC GILL
SOULÈVE L'ABSENCE
DE QUÉBEC ET DES
AUTORITÉS MUNICIPALES
D'ÊTRE AUX NÉGOCIA-
TIONS SUR L'ANESATANE

LES CITOYENS DU QUÉBEC
ET D'ÔLA, TAISEZ-VOUS!
C'EST PAS D'VOS
AFFAIRES!
COU-COUCHE PANIER!
... NON, MAIS !!!



Index

Annonces classées	
- immobilier	C2 à C4
- marchandises	C4
- emplois	C4
- automobiles	C5 à C7
- propositions d'affaires	C7
Arts et spectacles	
- informations	D7 à D16
- ciné-horaires	D14 et D16
- télé-horaires	D12
- livre	D7
Bandes dessinées	
Bridge	C7
Décès	D15
Économie	E1 à E10
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C2
Feuilleton	C3
Horoscope	C4
Le monde	C1 et C8
Loteries	B9
Mot mystère	C6
Mots croisés	C6 et S10
Opinions	B3
Politique	B1, B4 et B5

Bourque fonce à toute allure dans son projet de recyclage

ÉRIC CLÉMENT

Aux bacs, citoyens! Pierre Bourque déclenche aujourd'hui son ambitieux projet environnemental, avec la nomination d'un responsable du dossier. Dès la semaine prochaine, il entreprendra l'organisation des comités de bénévoles dont la tâche consistera à convertir les Montréalais en citoyens-recycleurs.

«Projet frivole», avait dit Jérôme Choquette. «Projet irréalisable», avait dit Jean Doré. Passant des promesses électorales à l'action, le nouveau maire de Montréal a décidé d'y aller fort et vite pour faire mentir ses détracteurs d'hier, au moins quant à sa volonté de changer les choses, de créer un véritable secteur environnemental à Montréal et d'améliorer la qualité de vie de ses commettants.

Avec la création du Service de la propreté, qui aura la responsabilité de l'ensemble de la collecte des déchets, et la nomination annoncée aujourd'hui, M. Bourque veut indiquer, par son premier geste de maire élu, que sa priorité ira à l'environnement, avec la participation des citoyens.

«L'estime que ce projet va mettre fin au scandale des déchets au Québec, dit-il en entrevue avec *La Presse*. Je veux commencer par la mobilisation des citoyens. On va im-

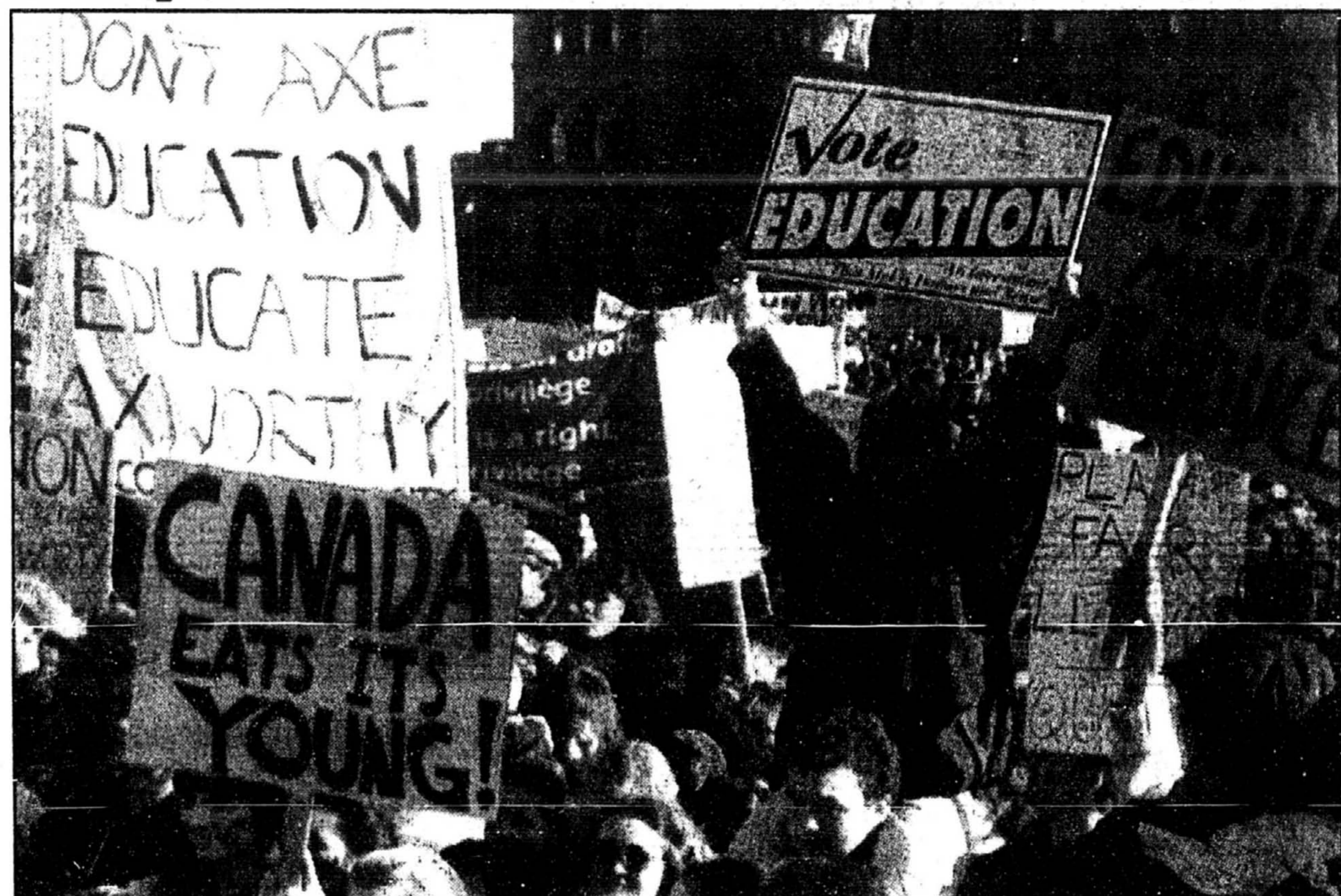
planter dans les 15 districts (de la ville) les comités de citoyens dans lesquels on va investir.»

Le programme de récupération et de recyclage comprendra un budget annuel de 100 000 \$ par district, soit un total de 1,5 million nécessaire pour l'éducation et la sensibilisation de la population au recyclage. Il prévoit que les premiers emplois créés grâce au projet le seront dès le début de l'an prochain.

Parallèlement à cet aspect directement axé sur la population, un volet scientifique et technique va démarrer. Le maire dit qu'il

VOIR BOURQUE EN A 2

Une pluie d'oeufs accueille le ministre



Plus de 10 000 étudiants d'université ont longuement protesté hier, sur la Colline parlementaire, contre la réforme Axworthy prévoyant des changements en profondeur du système de financement des institutions de haut savoir du pays. PHOTO PC

Ottawa ajoute 10 milliards au régime de prêts

GILLES GAUTHIER
du bureau de *La Presse*
OTTAWA

Le ministre du Développement des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, a affronté hier sur la colline parlementaire à Ottawa la première grande manifestation contre son projet de réforme des programmes sociaux.

Plus de 10 000 étudiants, du Québec et d'autres provinces, s'étaient réunis pour dénoncer la proposition du gouvernement Chrétien de remplacer les transferts en espèces du gouvernement fédéral aux provinces pour l'éducation post-secondaire par un accroissement des prêts consentis directement aux individus.

C'est avec des oeufs et autres projectiles

que les étudiants, qui rejettent l'idée d'assumer une plus grande part du coût de leur formation, ont accueilli M. Axworthy quand il s'est présenté devant eux. Ils ne voulaient de toute façon pas l'entendre et l'ont houspillé pendant la plus grande partie de son discours.

Un policier de la GRC a consciencieusement photographié les étudiants pendant qu'un contingent de ses collègues de l'escouade d'intervention se tenait à l'écart, prêt à intervenir. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Les pancartes étudiantes étalaient des messages dans lesquels l'humour et le plaidoyer l'emportaient largement sur la pornographie. M. Axworthy a quitté l'estrade sous escorte policière.

Les organisateurs de la manifestation ont soutenu que la réforme se traduirait par un

endettement considérable et une baisse des inscriptions dans les institutions d'éducation post-secondaire.

Hier, avant la manifestation, M. Axworthy a annoncé par voie de communiqué une amélioration du Régime canadien de prêts aux étudiants. Entre autres, le barème de la contribution parentale a été révisé «pour alléger le fardeau imposé aux familles à revenu moyen». Le Québec administre le programme de prêts et bourses sur son territoire.

Le ministre du Développement des Ressources humaines avait aussi rencontré la presse hier matin pour répondre aux arguments des étudiants.

Il a affirmé qu'Ottawa défrayerait à l'heure actuelle la moitié des coûts de l'éducation

VOIR OTTAWA EN A 2

Un sursis pour le chat d'une locataire de HLM

JEAN-PAUL SOULIÉ

La procédure judiciaire semble être favorable aux chats. S'il est vrai qu'ils ont sept vies, il faut souhaiter bonne chance à ceux qui veulent les exclure: Barney, le chat de Sandy Fram, vivra longtemps avec sa maîtresse et la rendra heureuse avant qu'aucun ordre de cour n'ordonne son éviction du 35, Maywood, une résidence de 132 logements, habités par 145 personnes dont l'âge moyen est de 76 ans. Barney a cinq mois, et vit avec Sandy depuis quatre mois. Un adorable chaton orange, mignon comme tout,

selon les huit amies et accompagnatrices de Sandy Fram.

Atteinte de paralysie cérébrale, Sandy Fram réside à Pointe-Claire. Elle a droit, de par son état physique et ses moyens financiers, à un logement dans un HLM local, c'est-à-dire un HLM de l'endroit où elle réside. Le seul HLM qui existe à Pointe-Claire est celui de l'OMH du 35, Maywood; 192 \$ par mois, dans un des logements réservés aux handicapés, rez-de-chaussée ou premier étage. Hier, Sandy comparait brièvement devant le régisseur, Me Gerald Bernard, à la Régie du logement du Québec.

VOIR CHAT EN A 2

L'Institut du cancer rassure les femmes

LUCIE CÔTÉ

Une opération qui épargne le sein est aussi efficace que la mastectomie radicale, confirme l'Institut national du cancer des États-Unis.

L'Institut a exclu de la plus importante recherche sur le cancer du sein jamais menée en Amérique du Nord les données recueillies à l'hôpital Saint-Luc et conclut dans son rapport que la fraude commise par le docteur Roger Poisson n'a pas influencé ses conclusions sur la tumorectomie.

En mars, le chirurgien oncologue de l'hôpital Saint-Luc a admis avoir falsifié les dossiers de certaines patientes pour leur

permettre de faire partie de l'étude.

Les médecins enquêteurs de l'organisme américain qui supervisait les recherches — The Office of Research Integrity (ORI) — ont relevé 115 anomalies dans 99 dossiers.

«Je suis content»

«Ce n'est pas une grande nouvelle pour moi, mais ça rassure les femmes. Je suis content. Ils se sont enflammés dans les fleurs du tapis et ils sont forcés de dire que les résultats sont identiques, toujours valides. C'est ce que j'ai toujours maintenu, mais tant mieux si c'est maintenant public», a indiqué hier le docteur

VOIR CANCER EN A 2

La Presse au VIETNAM

Un parfum de colonie

RUDY LE COURS
envoyé spécial
La Presse à HANOI

À la différence de Jakarta ou de Shanghai, la capitale du Vietnam n'est pas encore l'objet d'un boom immobilier ni de bouchons dans les rues qui rendent cauchemardesques les moindres déplacements.

On y circule en cyclomoteurs dans un joyeux désordre, un peu comme volent les nombreuses chauve-souris qui animent les parcs à la tombée du jour. L'architecture coloniale française reste très visible d'autant plus que les autorités ont eu la bonne idée de limiter à dix étages la hauteur des édifices modernes qui devraient parer son centre-ville dans quelques années.

Le Vietnam a beau appartenir à l'Asie, il ne participe pas encore à son essor économique fulgurant. Le revenu annuel moyen per capita est inférieur à 200 dollars alors que 80 p. cent de ses quelque 75 millions d'habitants travaillent encore dans les champs.

Cette indéniable pauvreté n'exulte pas pour autant la misère. La campagne est verte, incroyablement divisée et ordonnée en de multiples petits lopins où le maïs pousse à côté du riz, des choux et des bananes. Bref, une courtoisie de végétaux qui, à vol d'oiseau, se pare de reflets d'argent, vestiges d'obus éclatés dont les cratères ont donné naissance à une multitude d'étangs.

Même les stigmates de plus de 40 ans de guerre façonnent désormais un paysage sur lequel, paradoxalement, les années semblent glisser sans laisser de marques.

Néanmoins, des signes de progrès économique sont tangibles: il y a un an à peine, un étroit pont d'acier, très congestionné, enjambait le fleuve Rouge. Il a fait place à un large tablier de béton pareil à ceux dont sont dotées toutes les autoroutes, sans pour autant déranger les cultures avoisinantes.

Alors que fait une mission économique dans ce pays d'un autre temps? Le Canada est peu présent au Vietnam: à peine 132 millions de dollars y ont été investis depuis 1977. L'an dernier, les échanges commerciaux entre les deux pays ont totalisé 42 millions. C'est fort peu bien que le Canada soit le 16^e partenaire commercial du pays.

La communauté

Il faut dire que le Canada compte une communauté vietnamienne de 160 000 personnes, dont 40 000 vivent au Québec, ce qui favorise l'amitié entre les deux pays. Leurs relations reposent jusqu'ici sur la coopération, une attitude que les Vietnamiens semblent apprécier si on en juge par l'accueil qu'ils ont réservé à la délégation canadienne. «Chaleureuse bienvenue au très honorable premier ministre du Canada Jean Chrétien et à madame en visite officielle d'amitié au Vietnam», pouvait-on lire en vietnamien, en anglais et en français sur une immense bannière rouge aux lettres d'or, installée sur l'édifice principal de l'aérogare.

Même message d'accueil dans la cour du palais présidentiel où M. Chrétien a eu droit aux honneurs militaires avant sa rencontre avec le premier ministre Vo Van Kiet, qui a duré une heure et demie et qui a commencé par un toast à l'amitié entre les deux pays. L'interprète de M. Kiet a eu recours tantôt au français tantôt à l'anglais pour traduire la pensée du chef vietnamien.

Le recours aux deux langues officielles du Canada illustre le désir du Vietnam de déployer son activité diplomatique. M. Kiet aurait demandé à M. Chrétien de soutenir la candidature de son pays à l'APEC, d'intercéder auprès de ses partenaires pour son entrée dans l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) et l'appuyer pour qu'il soit l'hôte d'un sommet de la francophonie en 1997.

Accords
Le Canada en a profité pour si-

VOIR PARFUM EN A 2

CABERNET-SAUVIGNON 7.73\$ 750 ml
SAUVIGNON 7.73\$ 750 ml
CHARDONNAY 8.94\$ 750 ml
Le bon goût du Chili à bon prix!

Demain dans La Presse



WEEK-END
SPORTS
LES CHOIX DE NOS CHRONIQUEURS

L'escalade en ville

Contrairement à la croyance populaire, l'escalade est un sport accessible, ne comportant qu'un minimum de risques. Et ça se pratique en ville: notre collaborateur Philippe Laguë s'est rendu cette semaine au nouveau centre d'escalade intérieure Horizon Roc (rue Dickson), où il a découvert plusieurs aspects de cette activité qui ne cesse de prendre de l'ampleur. En se prêtant lui-même à cet exercice, il a appris la différence entre alpinisme et escalade, ainsi que la nuance — car il y en a une — entre vertige et appréhension des hauteurs... Plus de détails demain dans la rubrique Oxygène du cahier Week-End sportif.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
 - à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
 - à Fabreville: Club des femmes d'aujourd'hui, Terrasse Fabreville, 444, boul. Curé-Labelle, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs;
 - à Brossard: club Optimiste Notre-Dame de Brossard, en collaboration avec Brossard Nissan, 9005, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donneurs;
 - à Sherbrooke: Clubs Optimiste de la région de Sherbrooke et Club de hockey les Faucons de Sherbrooke en collaboration avec Télé 7, CHLT Radio et le journal La Tribune, édifice CERAS, 300, rue Parc, de 14 h à 20 h. Objectif: 400 donneurs.

Insolite

Moi, un bébé éléphant!

Associated Press
SELLERSVILLE
Son poids lui a valu d'être classée comme «la femme la plus grosse du monde» par le Livre des Records. Mais Rosalie Bradford a depuis perdu des dizaines de kilos et n'a pas sup-

porté d'être comparée à un «bébé éléphant» par un journal de Floride. Elle a donc décidé de la poursuivre en diffamation.

Mme Bradford et son mari Bob réclament un million de dollars de dommages et intérêts à l'Enquirer-Star.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 23 29 33 34 38 42 (43)
E-X-T-R-A 8 3 4 6 5 0

La quotidienne a trois chiffres 109
Tirage d'hier a quatre chiffres 7347

20 698 919 \$
Merci!
Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



46-4

CODE DU JOUR 17 NOVEMBRE 1994

Suite de la Une

OTTAWA

Ottawa ajoute 10 milliards au régime de prêts

post-secondaire au Canada, soit 8 milliards sur 16 milliards, sous forme de paiements de transferts, financement des prêts et bourses et subventions pour la recherche. Il a ajouté que la participation des provinces s'élevait à 29 p. cent et celle des étudiants à 11 p. cent, «la moins élevée dans le monde». Il a soutenu que sa réforme pourrait porter la contribution des étudiants à environ 15 p. cent dans le pire des cas.

Il a fait valoir que seulement 20 p. cent des étudiants recourent au régime de prêts et bourses actuel et que les frais de scolarité avaient augmenté, en vertu du régime actuel, de 10 p. cent en moyenne par an au cours des cinq dernières années et qu'ils conti-

nueront de toute façon à s'accroître.

Selon lui, si ses propositions sont adoptées, quelque 70 milliards seront injectés par le gouvernement fédéral dans l'éducation post-secondaire au cours des dix prochaines années, soit 60 milliards prévus par les programmes actuels.

En Chambre, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a déclaré que la réforme des programmes sociaux «va alourdir l'endettement des étudiants et transférer sur leur dos une partie de la dette fédérale».

M. Axworthy a répondu notamment qu'il fallait trouver plus d'argent et un partage équitable des coûts entre les gouvernements, les étudiants et le secteur privé.

Il a noté que la décision de hausser les frais de scolarité étaient prises par les gouverne-

ments provinciaux. «C'est Ottawa qui donne l'argent (aux provinces). Malheureusement, une partie de l'argent que nous donnons n'aboutit jamais dans les universités».

Transferts

Dans son livre vert sur la réforme des programmes, le gouvernement fédéral a rappelé que les transferts aux provinces pour l'éducation post-secondaire seront plafonnés, à partir de 1996-97, à leur niveau de 1993-94.

Les transferts sous forme de points d'impôt (portion de l'impôt sur le revenu qui échoit aux provinces), augmentent chaque année. À cause du «gel» global qui a été décrété, les transferts en argent diminueront donc constamment et disparaîtront d'ici à une décennie.

Le gouvernement Chrétien propose de remplacer, au cours des

prochaines années, ces transferts en espèces par une forme d'aide «qui aiderait les Canadiens à emprunter et à économiser» pour acquérir une formation supérieure.

Il s'agirait, précise-t-on, d'un système «plus généreux» de prêts aux particuliers se traduisant par une période de remboursement, après les études, qui serait établie en fonction de la capacité de payer de l'emprunteur, d'après son revenu. Les remboursements pourraient être prélevés à la source, sur le chèque de paye, en même temps que l'impôt sur le revenu.

Les libéraux préconisent également l'utilisation des REER des parents pour financer l'éducation, sur le modèle du REER-habitation, qui prévoit un remboursement sur une période de 15 ans des sommes «empruntées» par l'individu de son régime de retraite. □

PARFUM

Un parfum de colonie

gner trois accords dont un double les quotas d'importations de vêtements vietnamiens et un autre prévoit 36 millions au cours des quatre ou cinq prochaines années pour développer la coopération économique.

Comme il l'avait fait en Chine et en Indonésie, le premier ministre rendra publics aujourd'hui plusieurs contrats et investissements canadiens au Vietnam. On parle de 80 millions de dollars en tout, ce qui revient à doubler les échanges commerciaux d'un coup. Parmi les firmes québécoi-

ses présentes, on note SR Telecom qui devrait installer des réseaux de téléphone dans les campagnes, Dassau qui doit procéder à des travaux d'ingénierie pour la réfection de l'autoroute numéro un et Montreal Tankers qui doit participer en co-entreprise à la réparation de bateaux.

À la différence de la Chine et de l'Indonésie toutefois, le tête-à-tête a permis cette fois-ci de soulever la question des droits de l'Homme en termes concrets.

Des hauts fonctionnaires ont fait état du cas de M. Tran Thieu Quan, un homme d'affaires détenant une double citoyenneté. Selon la version canadienne, il se-

rait détenu depuis six mois en vue d'être jugé pour fraude commerciale, selon les lois vietnamiennes. Le Canada considère qu'il est plutôt au cœur de ce qu'on appelle chez nous un différent commercial et réclame qu'il soit traité comme un ressortissant canadien puisqu'il est détenteur d'un passeport canadien. Selon la version canadienne, M. Quan, qui est établi à Québec, aurait servi d'intermédiaire entre une firme américaine et une société d'État vietnamienne dans une affaire de commerce de coton d'une valeur d'un million.

Les autorités canadiennes tentent de lui obtenir une libération sous caution, l'accès à un avocat

et aux services diplomatiques mais elles refusaient d'être claires sur le sujet, des négociations étant en cours.

Le cas aurait son importance car il pourrait influencer sur le déroulement des affaires à l'avenir au moment où on cherche à les stimuler de part et d'autre.

Il a aussi été question de visas d'émigration pour la venue à Hull de six novices de la Congrégation des servantes de Jésus Marie.

Avec l'ouverture officielle de l'ambassade du Canada aujourd'hui et la rencontre avec des gens d'affaires, l'amitié devrait reprendre le dessus sur la revendication. □

CHAT

Un sursis pour le chat d'une locataire de HLM

Brièvement, c'est le mot: son avocat, Me Dominique Neuman, avait décidé de demander au juge de la Régie, Me Gerald Bernard, de se désister, parce qu'il aurait déjà pris position dans un cas très semblable, celui du chat de la voisine, en l'occurrence Mme Doro-

thea Coulombe, affaire jugée le 26 novembre 1993.

L'affaire du chat Coulombe est actuellement en appel devant la Cour du Québec et le juge Dionne doit rendre son verdict; il a pris l'affaire en délibéré. Outre les huit témoins amis de Sandy Fram, étaient présents hier l'avocate de la Régie, Me Isabelle Gélinas, et la directrice du HLN de Point-Claire, Mme F. Longueville. Le Guide d'utilisation du for-

mulaire de bail d'un logement à loyer modique, formulé par la Société d'habitation du Québec, est très clair sur la question des animaux domestiques, dont il fixe le poids, la taille, et le caractère, ainsi que le mode d'emploi.

Le régisseur Me Gerald Bernard ayant refusé de se désister, Me Dominique Neuman, le procureur de Mme Sandy Fram et de son chat Barny, aura trois jours pour se pourvoir en appel pour

tenter d'obtenir un autre régisseur pour son affaire. L'avocat compte sur des décisions favorables à la présence d'animaux rendus à Montréal et à Chambly en particulier. Selon le greffier audient de la Régie du logement, il est peu probable que le chat de Sandra Fram fasse une réapparition en cour devant la Régie du logement avant février ou mai. Un bon six mois à ronronner tranquille. □

BOURQUE

Bourque fonce à toute allure dans son projet de recyclage

implicitera les entreprises, les ingénieurs de la Ville, le gouvernement du Québec, mais aussi les organismes environnementaux, tels que la Coalition Action Rebut, pour coordonner et appliquer dans les faits son plan, du fait de leur expérience dans ce domaine.

«Ces deux processus étant enclenchés, dès le mois de mars ou d'avril, on va entreprendre la collecte sélective en adoptant une nouvelle méthode pour augmenter le recyclage, précise-t-il. Mais avant cette phase, il faut changer les méthodes et les comportements des citoyens.»

Avec le responsable nommé aujourd'hui, le maire Bourque va choisir les quartiers de Montréal les plus susceptibles de répondre favorablement à sa campagne de recyclage. «Ils veulent tous embarquer, mais je veux y aller avec méthode. Dans un premier temps, on ne commencera pas dans des quartiers où il y a de nombreux édifices à logements.»

Il n'y aura pas d'appels d'offres avant la fin de l'année, mais le projet est en branle. Le maire Bourque se donne un an pour faire un premier bilan. Il veut mettre tout le poids de Montréal dans la commission de l'environnement de la CUM.

«La commission de l'environnement m'intéresse tout particulièrement, glisse-t-il. Je ne peux pas présumer de tout dans ce dossier, car nous ne sommes pas seuls. Mais si nos compatriotes de l'île veulent embarquer... Le gouvernement du Québec a déjà manifesté clairement sa volonté d'arrêter les déversements sauvages. Je dois donc travailler à différents niveaux.» □



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

L'ex-carrière Miron où aboutissent les déchets de Montréal et de la banlieue. Le maire Bourque a manifesté son intention lors de la campagne électorale d'en faire un parc.

CANCER

L'Institut du cancer rassure les femmes

Poisson, qui vient de publier Le Cancer du sein, S.V.P. ne pas mutiler, dont la postface explique sa position sur cette affaire.

Lorsque la controverse a éclaté au sujet de l'étude menée pendant une douzaine d'années sous la direction du chirurgien américain Bernard Fisher, l'Institut national du cancer avait estimé que les données colligées par le docteur Poisson n'avaient pas de valeur scientifique.

«On savait entre les branches que les conclusions allaient sortir. On est bien contents parce qu'il y a quand même beaucoup de personnes qui ont participé aux recherches. Il n'y a rien de changé par rapport aux faits, ça c'est clair», a déclaré hier le directeur des communications de l'hôpital, Jean-François Lamarche.

Le docteur Poisson croit que c'est sa manière de traiter le cancer du sein qui lui a valu des ennuis. «C'est sûr qu'il fallait un bouc émissaire. Je ne suis pas surpris. Les femmes sont bien mieux si elles ne sont pas mutilées. Mais avec l'ablation totale du sein, le chirurgien se protège. Après une mastectomie, il a moins de chances d'être critiqué si le cancer se répand», note le chirurgien.

«Les biostatisticiens qui me font des reproches ont calculé, réanalysé les résultats, mais n'ont jamais expliqué pourquoi les résultats ne changeaient pas. Ils ont parlé, toujours en termes très violents, de ce qui est simplement la non-observance d'un règlement arbitraire, tout à fait superflu.»

«J'ai fait des entorses à la procédure qui ont froissé les Américains. Mais les critères d'admissibilité au protocole de recherche n'avaient absolument aucune importance au point de vue oncologique. C'est moi qui avais le plus de cas en Amérique du Nord dans cette étude. J'en avais 354. Et il y a six cas où il y a une dérogation, entre guillemets, au point de vue des données qui n'avaient aucune espèce d'importance», soutient le docteur Poisson qui, à cause de cette histoire, a perdu sa chaire d'enseignement à l'Université de Montréal et a été démis de ses fonctions de directeur du Centre d'oncologie de l'hôpital Saint-Luc et de chef du service de chirurgie oncologique. □

Manning se défend d'être anti-Québec

Presse Canadienne
COWANSVILLE

Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, se défend bien d'être anti-francophone et sa seule volonté de s'implanter au Québec en est la preuve, a-t-il dit hier soir, au terme d'une visite d'un jour au Québec.

«Pourquoi serais-je à Cowansville ce soir (hier) si j'étais anti-francophone? Le Parti réformiste entend donner aux provinces les pouvoirs en matière de langue et de culture. Cela montre bien que nous ne sommes pas contre le français ni contre le Québec», a déclaré M. Manning devant une cinquantaine de sympathisants de la circonscription de Brome-Missisquoi, où il présentera un candidat à l'élection partielle qui doit être déclenchée prochainement.

C'est la deuxième visite du chef réformiste dans la région en moins de deux mois. S'il convoite certes le comté de Brome-Missisquoi, M. Manning veut aussi étendre son rayonnement dans toutes les régions du Canada.

«Notre but est de prendre le pouvoir à Ottawa, nous ne voulons pas simplement parler de notre programme, nous voulons agir. Pour y arriver, nous devons devenir un véritable parti national», a-t-il dit.

Cette percée au Québec s'annonce toutefois difficile. Déjà, l'un des conseillers québécois de Preston Manning, Denis Boucher, a remis sa démission à la suite du congrès d'Ottawa, en octobre dernier. M. Boucher avait déclaré qu'il était convaincu que le Parti réformiste ne s'intéressait pas aux droits des minorités.

Du CD à la BD

LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Du 17 au 22 novembre 1994 Place Bonaventure



Bourque nomme aujourd'hui Mélançon, Forcillo, Coutu et Lorrain au comité exécutif de la Ville

PAUL ROY

Pierre Bourque nommera Pierre-Yves Mélançon, Sammy Forcillo, Georgine Coutu, Johanne Lorrain et deux autres conseillers de Vision Montréal au comité exécutif de la Ville cet après-midi, a indiqué hier à *La Presse* une source proche du nouveau maire.

Trois autres nominations suivront dès que M. Bourque aura obtenu de Québec un amendement à la Charte de la Ville portant de six à neuf le nombre de conseillers au Comité exécutif. Cela devrait survenir rapidement, vraisemblablement avant la fin de l'année, a précisé la source.

Au nombre des autres conseillers qui accéderont au comité exécutif, aujourd'hui ou lors de la «deuxième vague»:

Pierre Goyer, Germain Prigent, Vittorio Capparelli et Saulie Zajdel. L'élection de M. Zajdel, dans le district Victoria, n'a été confirmée que cette semaine, à la suite d'un nouveau dépouillement.

L'objectif de M. Bourque, en augmentant ainsi la taille du comité exécutif, est d'y assurer une représentation régionale. Sous l'administration du RCM, on comptait neuf arrondissements. Pierre Bourque, lui, parle plutôt de «secteurs» ou «quartiers naturels» qui correspondront plus ou moins exactement, selon le cas, aux arrondissements de son prédécesseur.

Selon ce scénario, M. Mélançon, que plusieurs voient à la présidence du comité exécutif, représenterait le secteur Côte-des-Neiges; M. Forcillo, le secteur Plateau Mont-Royal—Centre-Sud; M^{me}

Coutu, le secteur Ville-Marie; M^{me} Lorrain, le secteur Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles; M. Goyer, le secteur Rosemont—Petite-Patrie; M. Prigent, le secteur Sud-Ouest; M. Capparelli, le secteur Saint-Michel et M. Zajdel, le secteur Notre-Dame-de-Grâce.

Nous n'avons pu obtenir d'informations concernant le secteur Ahuntsic—Cartierville, mais l'édition de samedi de *La Presse* mentionnait le nom de M^{me} Noushig Eloyan, conseillère du district L'Acadie, parmi les «ministres».

Conseillers associés

Pierre Bourque ne nommera pas des «ministres» aujourd'hui. Comme son prédécesseur, il nommera aussi huit «conseillers associés» à qui il confiera des mandats précis.

Ce sont donc 14 conseillers de Vision Montréal qui se verront confier aujourd'hui des responsabilités supplémentaires. Si on ajoute les trois conseillers qui accéderont éventuellement au comité exécutif — la «deuxième vague» —, la quinzaine qui seront nommés aux différentes commissions et au comité exécutif de la CUM (Communauté urbaine de Montréal), et les trois qui iront à la STCUM (Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal), on peut prédire qu'il y aura de l'ouvrage pour plusieurs représentants de l'équipe Bourque, ces quatre prochaines années.

Outre le maire, Vision Montréal compte présentement 39 conseillers sur un total de 51. Des dépouillements se déroulent dans deux districts où les candidats de Vision Montréal pourraient l'emporter.

Pas de semaine de 4 jours pour les cols blancs de la CUM

SUZANNE COLPRON

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) affirme ne pas négocier la semaine de quatre jours pour ses 1500 cols blancs, mais les horaires flexibles.

«Contrairement à la négociation avec les cols bleus, il n'est pas question d'une diminution de la semaine de travail mais d'une augmentation de 33 heures et trois-quarts à 35 heures», a dit hier la porte-parole de la CUM, Diane Laurin.

La CUM veut s'entendre sur des horaires flexibles qui seraient compatibles avec les besoins opérationnels des services, a-t-elle ajouté.

Mardi, le président du syndicat des fonctionnaires municipaux, Georges Bazinet, avait clairement indiqué à *La Presse* que son organisation était sur le point de conclure une entente de principe avec la CUM, en vertu de laquelle les syndiqués auraient droit à la semaine de quatre jours. Les cols blancs acceptaient, en contrepartie, d'augmenter leurs heures de travail sans hausse de salaire.

Le syndicat des fonctionnaires municipaux discute depuis 18 mois avec la CUM en vue du renouvellement de la convention collective des cols blancs, échue depuis novembre 1992. Les négociations entre les deux parties se sont intensifiées il y a deux semaines.

M. Bazinet vise un règlement avant le 1^{er} décembre.

Interrogé sur ces négociations, le président de la Conférence des maires de banlieues, M. Peter F. Trend, a dit souhaiter que la CUM consulte les maires des 28 municipalités et tous les conseillers avant de ratifier un nouveau contrat de travail avec ses cols blancs: «Nous aurons une pression énorme sur le dos si la CUM accorde la semaine de quatre jours à ses 1500 cols blancs.»

M. Trend ignore encore les détails de l'entente que la CUM pourrait conclure avec ses fonctionnaires. Il ne savait même pas que la CUM négociait avec le syndicat des cols blancs. «Mais, a-t-il dit, les maires souhaitent que les conventions collectives soient ratifiées par le conseil de la CUM.»

Actuellement, les contrats de travail sont approuvés par les 13 membres du comité exécutif de la CUM, qui, outre la présidente, compte six représentants des banlieues et six autres de Montréal.

La CUM a récemment signé une convention collective de sept ans, qui accorde à ses 270 cols bleus la semaine de quatre jours et de 35 heures.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

La nuit des Jeunes sans-abri

Les Auberges du Coeur, un regroupement de maisons d'hébergement pour jeunes du Québec, accueillait hier soir et la nuit dernière, angle Berri et Sainte-Catherine, les citoyens désireux de manifester leur solidarité, durant une nuit, avec des jeunes désireux de se reprendre en main et de réintégrer la société. Nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel. De 18h à 23h30, des specta-

cles ont été gracieusement présentés, notamment par Louise Laparé, François Massicotte, John Reissner, Brasse Camarade, Manon d'Inverness, Geneviève Paris et Karen Young. Jusqu'à six heures ce matin, invités et sans-abri ont participé à diverses activités culturelles. De 6h à 9h, une campagne de souscription était faite avec la participation de la station radiophonique CKMF.

Bourque est ouvert aux revendications des banlieues, affirme Peter Trend

YANN PINEAU

Selon Peter Trend, président de la Conférence des maires de la banlieue de l'île de Montréal, Pierre Bourque serait ouvert à l'idée d'une alternance à la présidence du conseil d'administration de la STCUM.

M. Trend, qui est aussi maire de Westmount, a confirmé que la Conférence entend faire valoir la candidature de l'un de ses membres à la présidence du conseil d'administration de la société de transport. Depuis la présidence du maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, en 1985,

les représentants de Montréal ont monopolisé ce poste. Par contre, il existe une tradition d'alternance entre Montréal et les villes de banlieue à la présidence du conseil d'administration de la CUM.

«J'ai rencontré M. Bourque la semaine dernière, indique M. Trend. Il a un très grand esprit d'ouverture. Je ne crois pas qu'il y aura de gros problèmes avec lui concernant les dossiers de la CUM.»

La présidence du conseil d'administration de la STCUM est un poste clé. Cette fonction correspond également à un poste au Conseil métropolitain de transport en commun (CMTC), une structure qui regroupe les trois sociétés de transport

de la région montréalaise: la STCUM, la Société de transport de Laval (STL) et la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM).

Michel Leduc, le maire de LaSalle, déclarait hier, dans un quotidien montréalais, qu'il fallait une personne d'envergure à la STCUM et au CMTC. En effet, le CMTC est un interlocuteur privilégié du ministre des Transports quand il s'agit de définir les grandes orientations et les projets en transport collectif. Pour le maire de LaSalle, plusieurs des 28 maires de banlieue ont toute l'expérience voulue pour se faire entendre efficacement au CMTC.

L'EXPRESS DU MATIN

UNE RUE GÉRALD-GODIN?

Le nom de Gerald Godin s'ajoutera-t-il aux 1200 autres qui sont sur la liste d'attente de la Commission de toponymie de Montréal? Plusieurs citoyens du Plateau Mont-Royal veulent en effet honorer la mémoire de Gerald Godin en donnant son nom à une rue. Une pétition de quelques centaines de signatures a même été déposée à la Ville quelques jours après la mort du député-poète afin que la Commission de toponymie examine cette demande. L'usage veut pourtant que l'on attende une année après la mort d'un illustre personnage avant de baptiser une rue à son nom. On note toutefois une célèbre exception, celle de René Lévesque. L'ancien premier ministre est mort le 1^{er} novembre 1987 et le 30 novembre, le conseil municipal de Montréal acceptait que l'on renomme le boulevard Dorchester en mémoire de René Lévesque. Certains résidents du Plateau estiment qu'on pourrait, par exemple, rebaptiser la rue Gilford en l'honneur de Gerald Godin.

ALCOOL ET QUIÉTUDE

La Cour suprême redonne à la Régie des alcools, des courses et des jeux sa juridiction sur la tranquillité publique. En effet, une ordonnance rendue par le juge Gérard La Forest de la Cour suprême accueille la requête en sursis d'exécution du jugement de la Cour d'appel du Québec, qui privait la Régie du recours à la notion de tranquillité publique pour contrôler l'exploitation des débits d'alcool. La Régie pourra ainsi reprendre immédiatement toutes ses activités dans les causes où les motifs invoqués reposent sur la notion de tranquillité publique. Les citoyens pourront donc ainsi continuer à s'adresser à la Régie en cette matière.

UNE VICTOIRE DE LA FTQ APRÈS... HUIT ANS

La Cour d'appel vient de donner raison à la FTQ dans une cause qui traîne depuis huit ans. En vertu de cette décision, la Commission des droits de la personne pourra reprendre son enquête sur la discrimination contre les femmes chez Gaz Métropolitain. En 1987, la compagnie avait refusé un poste de col bleu à Francine Dion sous prétexte qu'elle n'avait pas la force physique nécessaire.

JOCELYNE BATES ÉLUE MAIRESSE DE SAINT-CATHERINE

C'est la conseillère Jocelyne Bates qui est le nouveau maire de Saint-Catherine. Elle l'a emporté par une majorité de 54 voix sur son plus proche adversaire, l'ex-maire Pierre Proulx, qui faisait en retour en politique municipale, et 165 voix sur un autre ancien maire, Raymond Bellevance. M^{me} Bates n'a toutefois pu obtenir la majorité au conseil avec son équipe, ne récoltant que deux sièges (Daniel Lamanque et Michel Béland). L'équipe Bellevance a fait élire trois de ses six candidats: Martin Gélinas, Claire Poirier, Claude Bourgoïn, tandis que l'équipe de Pierre Proulx n'a qu'un seul conseiller élu, Bernard Gravel.

Offrez une page souvenir de

La Presse

De votre anniversaire à celui de vos enfants ou de vos parents, du drame du Titanic aux premiers pas de l'homme sur la lune... Tous les grands moments de l'histoire sont disponibles en page souvenir!

Ce nouveau service de *La Presse* vous permet d'obtenir une reproduction, en noir et blanc, d'excellente qualité, de pleine grandeur du journal, sur papier photographique. La reproduction est aussi offerte laminée ou encadrée.

- Liste des prix:
- A) reproduction sur papier photographique de première qualité : **45 \$** (plus taxes : 51,28 \$)
 - B) page souvenir laminée sur bois 3/8", côtés noirs : **75 \$** (plus taxes : 85,47 \$)
 - C) page souvenir en cadrée, cadre de métal noir, passe-partout blanc : **90 \$** (plus taxes : 102,56 \$)

Nous vous ferons parvenir votre page, sans frais supplémentaires, dans un délai de trois semaines suivant la réception de votre commande.

Réservez dès maintenant votre page souvenir en remplissant le bon de commande ci-joint et en le postant à l'adresse indiquée. Vous pouvez aussi faire parvenir votre demande par télécopieur, au **514-285-7281**.

* Certaines dates peuvent correspondre à des journées de non-publication.

LA PRESSE, PAGE SOUVENIR
C.P. 11031, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4W8

Télécopieur : (514) 285-7281

Je désire obtenir les pages souvenirs des dates suivantes (s'il ne s'agit pas de la «une», veuillez indiquer le numéro de page):

- | | | | | |
|------------------------|---------------|---|---|---|
| 1) jour / mois / année | no de la page | A | B | C |
| 2) jour / mois / année | no de la page | A | B | C |
| 3) jour / mois / année | no de la page | A | B | C |

S'il s'agit d'une journée de non-publication, je voudrais obtenir la «une» du jour précédent ou du jour suivant ; je veux annuler ma commande .

Trouvez ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de _____ à l'ordre de *La Presse* Ltée.

Voici le numéro de ma carte de crédit :

Visa Mastercard date d'expiration : _____

signature _____

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. (résidence) _____ Tél. (bureau) _____

Une étude prouve enfin que réduire le taux de cholestérol prolonge la vie

CAROLE THIBAudeau

Les cardiologues s'en doutaient depuis cinquante ans, ils en ont maintenant la démonstration scientifique : abaisser le taux de cholestérol sanguin peut sauver des vies. Chez les personnes qui ont subi une crise cardiaque ou qui souffrent d'angine de poitrine, un médicament fabriqué à Montréal, la simvastatine, réduit de 42 p. cent le risque de décès d'origine coronarienne, et de 30 p. cent le risque de décès tout court.

Cette affirmation repose sur une vaste étude scandinave présentée hier à l'*American Heart Association*, laquelle tient son congrès annuel cette semaine à Dallas. Les résultats de l'étude, à paraître dans le numéro du 19 novembre de la revue médicale *The Lancet*, ont été discutés au cours d'une conférence de presse tenue dans cette grande ville du Texas et diffusée en plusieurs endroits du monde, dont Montréal.

On a fait la preuve que de nombreux médicaments réduisent le taux de cholestérol, mais c'est la première fois qu'on démontre, statistiquement à l'appui, une augmentation de la survie liée à cette diminution du taux de cholestérol.

La *Scandinavian Simvastatin Survival Study* a été menée dans 94 centres situés au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède, grâce au support financier du géant pharmaceutique Merck, via les Laboratoires de recherche situés à Rathway, New-Jersey.

Merck fabrique cependant la simvastatine à l'usine de Montréal. Le médicament est commercialisé au Canada et dans bien des pays sous le nom de ZOCOR. Cinquante mille patients en prennent déjà au Canada et 2,4 millions dans le monde.

Résultats

L'étude a fait le suivi de 4444 patients âgés de 35 à 70 ans, dont un groupe prenait un comprimé quotidien de simvastatine et l'autre un médicament placebo. Tous les patients observés par ailleurs un régime de vie adapté à leur condition : pas de tabagisme, alimentation saine, exercice modéré.

Au cours de l'étude, 256 patients du groupe

recevant le placebo sont décédés, comparativement à 182 patients avec la simvastatine. Chez ceux recevant le placebo, 189 patients sont morts de maladie coronarienne, en comparaison de 111 patients dans l'autre groupe.

Les docteurs Jean Davignon, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, et Allan Sniderman, de l'université McGill, présents à la conférence de presse d'hier, conversaient avec les journalistes en direct de Dallas.

« La population finlandaise présente des taux de cholestérol comparables à ceux de la population québécoise, et les résultats de l'étude peuvent être transposés au Québec », affirme le docteur Davignon.

Cette étude nous démontre que cela vaut la peine d'abaisser le taux de cholestérol d'une personne cardiaque ou angineuse, même si ce taux est seulement « un peu » élevé. On ne disposait pas de données assez concluantes à cet effet, auparavant. « Ce type de patient représente la moitié de la clientèle des cardiologues », affirme le docteur Davignon. Dans la plupart des cas, ils ne sont pas traités pour le cholestérol, à moins d'avoir un médecin très interventionniste à cet égard.

Le médicament inhibe la synthèse du cholestérol dans le foie et facilite l'élimination du « mauvais » cholestérol (le LDL) dans le sang. Son administration à long terme a pour effet de réduire les plaques grasses qui épaississent les parois des artères. Il en résulte une réduction des problèmes cardiaques menant à une angioplastie ou à un pontage coronarien.

Vingt-cinq p. cent de la population adulte nord-américaine affiche un taux de cholestérol excédant le niveau idéal. Il n'y a aucune évidence qu'on doive les traiter de façon préventive. L'indication de traiter s'applique plutôt dès que le cœur est atteint, ou que les artères présentent un début d'athérosclérose, ou encore si l'histoire familiale est lourde au chapitre des maladies cardiaques.

Le comprimé de Zocar coûte, dépendant de la dose qu'il contient, 1,41 \$, ou 1,78 \$ ou 2,20 \$. Le traitement par année revient donc, pour une personne, à 514,65 \$, 649,70 \$ ou 803 \$.

La grippe devrait nous frapper moins durement cette année

« Vu que le Sud a moins éternué cet été, nous nous moucherons moins cet hiver »

CAROLE THIBAudeau

La grippe ne sera pas trop assassine cet hiver, les clichés ordinaires en prenant pour leur rhume. De même qu'on ne peut pester contre un mois de novembre radieux, on ne pourra pas non plus répéter sur tous les tons que « la grippe frappe dur, cet hiver »!

Les prévisions optimistes s'appuient sur deux éléments. Premièrement, les virus influenza en circulation sont les mêmes que l'année dernière, du « déjà vu » pour nos systèmes immunitaires, aucune nouvelle souche importante n'étant apparue cette année. Deuxièmement, on observe que la grippe n'a pas fait de gros ravages dans l'hémisphère sud cet été, alors que là-bas c'était l'hiver. Et « lorsque l'Australie éternue, le Québec se mouche », pour inventer un nouveau dicton. Six mois plus tard, bien sûr.

« On peut généralement se fier à ce qui se passe dans l'hémisphère sud pour prédire ce qui nous attend au Québec », explique le docteur Jean Robert, chef du département de médecine préventive de l'hôpital Sainte-Luce. Nous nous situons pas mal en bout de ligne de la propagation des épidémies de grippe. »

On vaccine quand même

Cette relative clémence n'est pas une raison pour ne pas se

faire vacciner, comme les autorités y incitent fortement toute personne de 65 ans et plus, ou tout adulte ou enfant dont l'état de santé nécessite un suivi médical sérieux : maladie cardio-vasculaire, emphyseme, bronchite chronique, diabète, cancer, certaines atteintes virales, certaines anémies, des maladies nécessitant la prise d'aspirine comme l'arthrite, etc. Le vaccin est gratuit pour ces personnes et celles de leur entourage. Il coûte au gouvernement environ 2 \$ la dose.

L'épidémie d'influenza commence normalement avec la période des Fêtes pour se poursuivre jusqu'au mois de mars. Le vaccin procure une protection significative après deux semaines et pendant six mois.

On l'administre dans les CLSC, par une piqûre dans le bras ou la cuisse.

Le vaccin 1994

Le vaccin de cette année contient trois souches virales : la Texas, isolée en 1991, la Shangdong, isolée en 1993 et la Panama, en 1990.

Les deux premières sont de type A, cette même famille qui fait les grandes épidémies comme il en survient environ tous les 75 ans, la dernière en lice étant la terrible grippe espagnole de 1918-1919, qui a fauché 20 millions de personnes. « On attend la prochaine pour ces années-ci », souligne docteur Robert.

On sait que nombre de nouvelles souches d'influenza sont isolées en Asie, où le bassin de population favorise les mutations fréquentes du virus. Les virus se propagent spontanément vers l'hémisphère sud et l'Europe avant de gagner l'Amérique.

Québec distribue cette année plus de 650 000 doses de vaccin anti-grippal, 637 830 pour adultes, fabriquées à partir du virion entier (on nomme virion le virus dépouillé de son enveloppe), et 13 850 pour enfants, à partir du virion fractionné.

Dans quelle proportion ces vaccins se rendront-ils dans le bras ou la cuisse d'une personne cible ?

« Il est très difficile d'évaluer la couverture vaccinale, répond à cela le docteur Louise Valiquette, responsable de la campagne anti-influenza à Montréal. Pour l'année 91-92, on estime grosso modo avoir vacciné environ 70 p. cent des plus de 65 ans en institution, alors que notre objectif était et est toujours de 80 p. cent. » De la même façon, les plus de 65 ans vivant hors institution auraient été vaccinés à 40 p. cent, alors que l'objectif était de 60 p. cent.

Issues fatales évitées

Combien la vaccination réussit-elle à éviter de décès ? Une étude publiée récemment dans le *New England Journal of Medicine* répond à la question à partir d'une étude effectuée durant trois années sur trois cohortes de population de 25 000 personnes de 65 ans et plus, l'étude comptant des données sur 41 417 personnes au total.

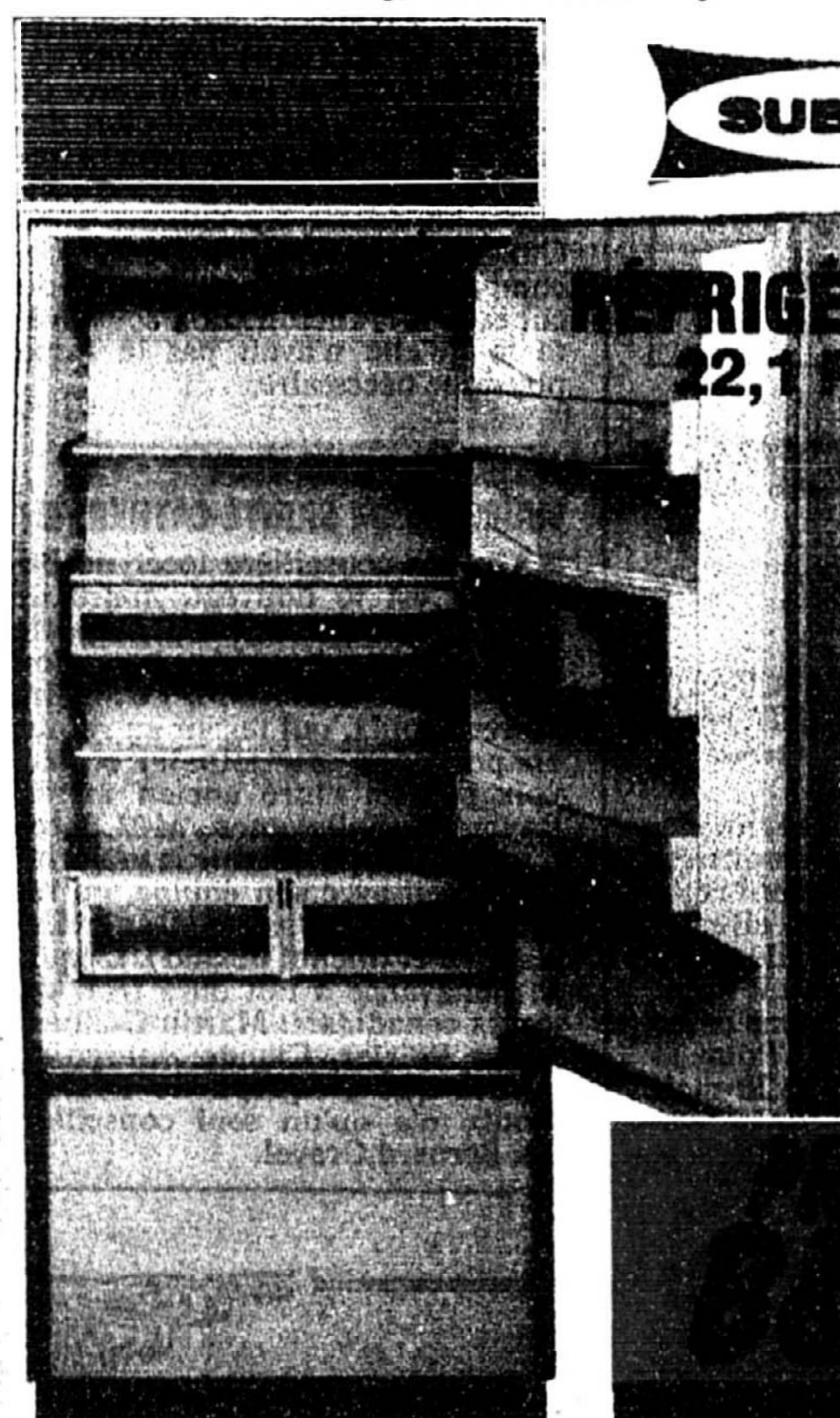
La recherche conclut que la vaccination évite des coûts de santé directs de 117 \$ US par personne. De plus, elle réduit, chez les personnes vaccinées, la mortalité de « toutes causes » de 39 p. cent à 54 p. cent, selon les années. Une bronchite à influenza peut en effet s'avérer fatale pour une personne malade du cœur.

Enfin, la diminution des cas de grippe a pour conséquence une diminution des hospitalisations pour toute condition respiratoire aiguë ou chronique.

PAYEZ en AOÛT '95

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT avant AOÛT 1995*

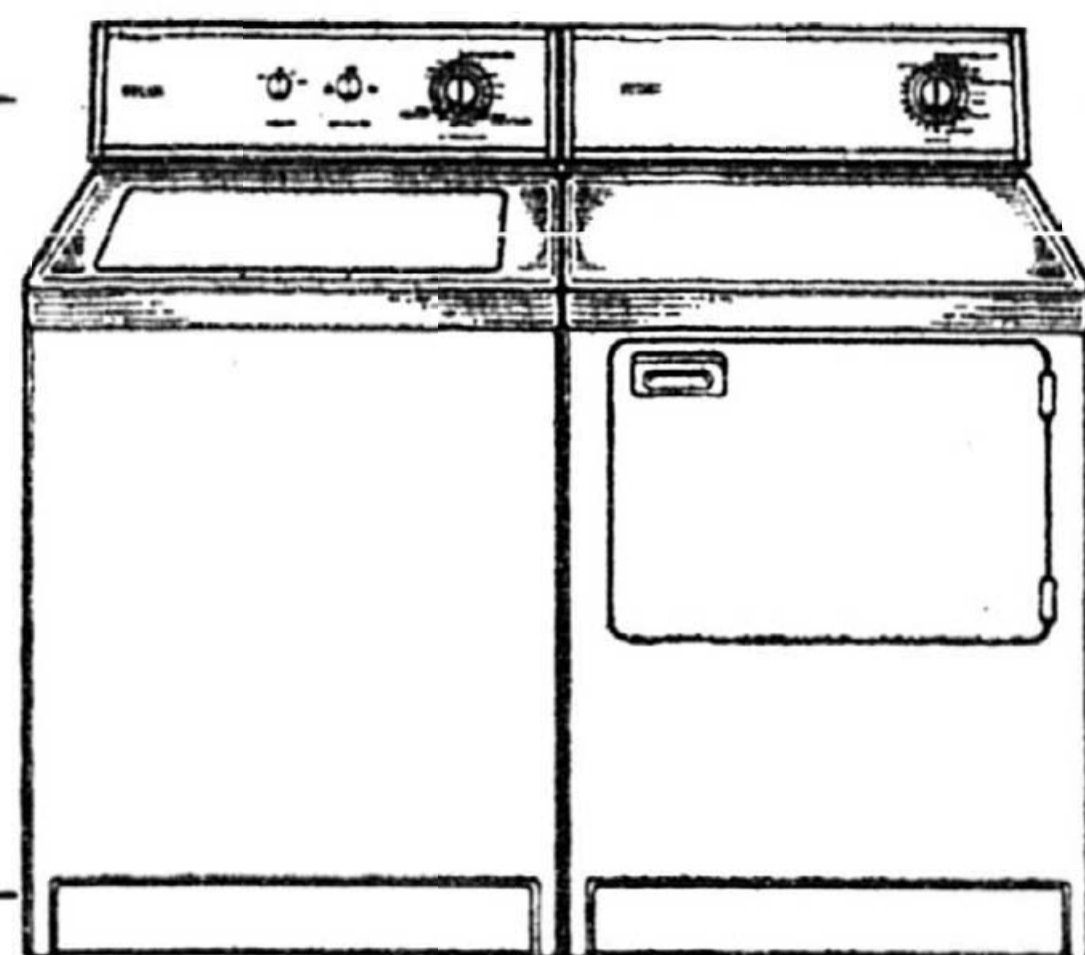
SUB-ZERO



REFRIGÉRATEUR
22,1 PI CU.

- Distributeur de glace
- Tablettes en verre trempé
- Totalement encastrable
- Profondeur 24 po.
- 2 compresses

Service et livraison gratuits



Magic Chef®

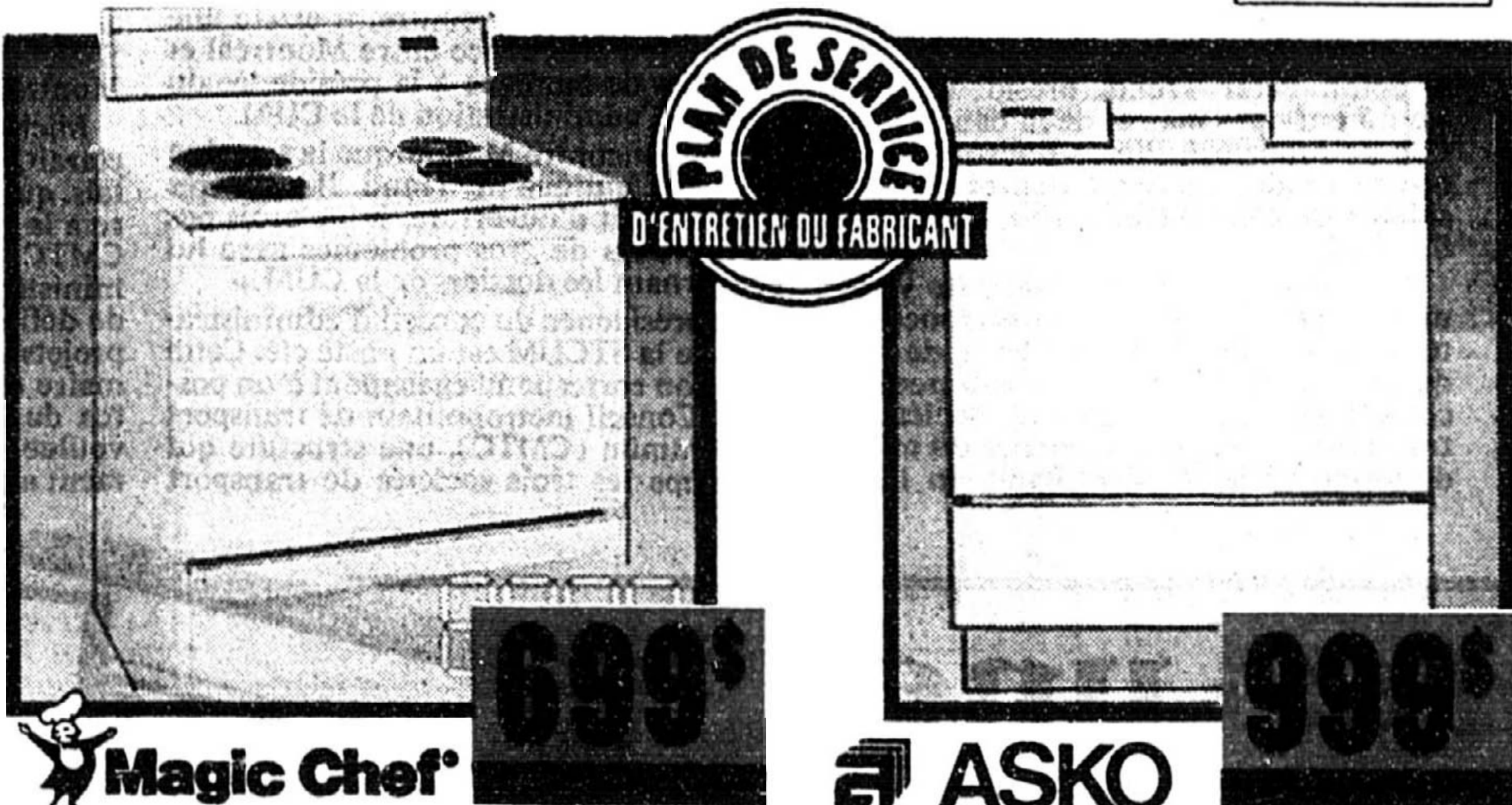
- LAVEUSE SÉCHEUSE
- 4 programmes de lavage
 - 3 choix de température
 - Programme de séchage

Service et livraison gratuits

399\$



Si l'un de vos appareils électroménagers s'avère à être défectueux plus de 30 jours après la date de l'achat, nous vous offrirons un nouveau produit de la même gamme sans frais de main-d'œuvre ni de transport.



Magic Chef®

ASKO

CUISINIÈRE

- Four nettoyage facile
- Horloge avec minuterie électronique
- Éclairage fluorescent

Service et livraison gratuits



JENN-AIR

- SURFACE DE COISSON
- Système de ventilation incorporé
 - 4 ronds serpentinaux

Service et livraison gratuits

LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE

- Cuve et bras gicleurs en acier inoxydable
- Silencieux
- Filtre autonettoyant
- Basse consommation d'eau
- Poignée de sécurité pour enfants

Service et livraison gratuits

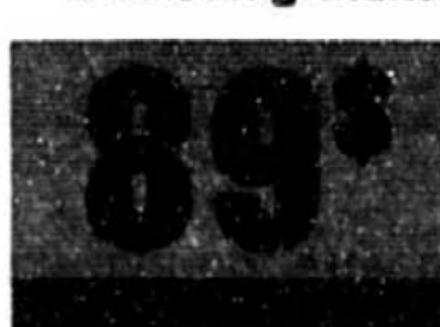


Danby

HUMIDIFICATEUR

- Capacité de 10 gallons
- Humidistat
- Roulettes

Service et livraison gratuits



Danby

JENN-AIR

FOUR ENCASTRÉ

- Four autonettoyant
- Horloge électronique

Service et livraison gratuits



Hotpoint General Hotpoint Incolary Magic Chef Jenn-Air Danby Kelvinator KitchenAid Whirlpool

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

CENTRE DE LIQUIDATION
8400, Place Marier
(Sortie 85, entre route Métropolitain est)
Tél.: 881-9400
Non disponible au C.D.L.

LAVAIL
1770, Blvd. Des Laurentides
(Côté St-Martin)
Tél.: 647-3210

DOLLARD-BES-ORMEAUX
3345, Blvd. Des Sources
(Côté St-Martin)
Tél.: 685-3572

LASALLE
1130, Dollard
(Près du boulevard de La Verandière)
Tél.: 364-4110

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Côté St-Jacques)
Tél.: 679-1240

ST-LÉONARD
6875, Jean-Jacques est
(Près du Gou. d'Anjou)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8220, Blvd. Taschereau
(Côté Vallières)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke est
(Près de Tricentenaire)
Tél.: 640-4444

MULL
217, Montcalm
(Côté St-Jacques)
Tél.: (514) 771-6411

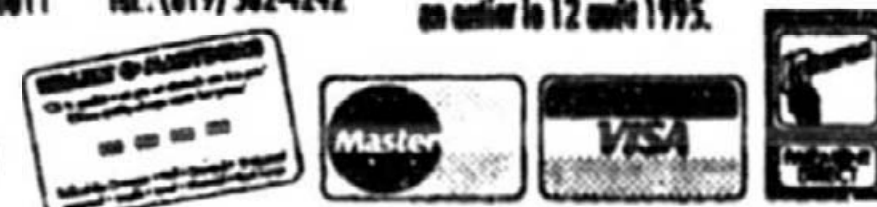
ROCK FOREST
4275, Blvd. Bourque
(Côté Grigoriou)
Tél.: (514) 562-4242

Quantité limitée sur certains items.
Achats minimum requis de 500\$
matériel/électroménagers et 300\$
électroménagers. Ne payez que les taxes de vente.
Sujet à l'approbation du crédit.
*Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé
en entier le 12 août 1995.



Voir règlements du concours en magasin

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU



Les meilleurs vêtements de voyage au monde

— à votre portée.

DEMANDEZ LE CATALOGUE DE 68 PAGES.
1-800-465-4249
C'EST GRATUIT!

Notre mandat est de vous fournir non seulement les meilleurs chapeaux de plein air au monde mais également les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde! Mais les Tilley ne sont pas des vêtements uniquement pour le voyage. Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.

Nos « durs qui durent » ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermetures en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors « faites-leur la vie dure ! »



La veste Sierra, 195 \$. 11 POCHEs!
Le pantalon Sierra, 105 \$. 4 POCHEs!

Le chapeau Tilley

- Il flotte • Il s'attache
- Il ne rétrécit pas • Il est lavable à la machine
- Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure
- Il protège contre les rayons UV-A et UV-B
- Il est garanti à vie
- Il est assuré contre la perte



À vous de choisir! Le Tilley est disponible en trois styles et en plusieurs couleurs pour tous les tours de tête. De 45 \$ à 59 \$.

Tilley Endurables
158, ave. Laurier, Montréal 272-7791

ÉLECTIONS SCOLAIRES 1994



Les recenseurs ont oublié ceux qui ne sont ni catholiques ni protestants

ÉRIC TROTTIER

Plus de 30 000 Montréalais ne font pas partie de la liste électorale pour le scrutin scolaire de dimanche, tout simplement parce qu'ils se sont déclarés d'une religion « autre » que catholique ou protestante, lors du recensement de septembre dernier.

Or, ces 30 000 électeurs potentiels ont le droit de vote et auraient normalement dû être inscrits sur la liste.

Selon le président des élections à la CECM, André Mousseau, le problème est imputable à la Loi 106 sur les élections scolaires, qu'il juge mal faite et trop compliquée. « En 1990, j'avais fait des recommandations au directeur général des élections. Il fallait corriger les lacunes, mais rien n'a été fait. Après l'élection de dimanche, je vais écrire un autre rapport... j'espère juste que c'est la dernière fois qu'on fait une élection scolaire dans ces conditions-là », a déclaré M. Mousseau à *La Presse*, hier.

Selon la direction des élections à la CECM, près de 35 000 Montréalais se sont déclarés de religion « autre » que catholique ou protestante lors du recensement effectué entre le 6 et le 14 septembre dernier. Quelque 40 000 personnes ont indiqué qu'ils sont protestants et 550 000, catholiques.

Sous ces derniers figurent sur la liste électorale de la CECM. Normalement, les recenseurs auraient dû interroger à fond les « autres », pour pouvoir les inscrire. Selon la Loi 106, en effet, pas besoin d'être catholique pour avoir droit de vote à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

Les résidents de Montréal qui ont des enfants admis dans une institution de la CECM peuvent voter, quelle que soit leur religion. Ceux qui n'ont pas d'enfants mais qui paient des taxes ont également un droit de vote à la CECM. Enfin, les locataires ne paient pas de taxes et qui n'ont pas d'enfants peuvent aussi aller aux urnes, en autant qu'ils demeurent sur le territoire de la CECM.

En fait, seuls ceux qui se déclarent protestants ne peuvent voter à la CECM ; la Loi les oblige à s'inscrire à la CEPGM.

Mais voilà, les recenseurs n'ont pas posé toutes ces questions à ceux qui se sont déclarés d'une « autre » religion, en septembre dernier : trop long et trop compliqué. Payés à l'électeur inscrit, il était plus facile pour eux de simplement cocher la case « autre ».

Résultat : à cinq ans de l'an 2000, la plus importante commission scolaire du Québec est incapable d'enregistrer tous ses électeurs. « Mettez-vous à la place d'un recenseur : quand vous faites face à un Témoin de Jehovah, par exemple, vous le classez CECM ou CEPGM ? Et il y a aussi les gens qui refusent de répondre à ces questions indiscrettes... C'est incroyable la difficulté qu'on peut avoir à caser les individus aux bons endroits », déplore le président des élections, qui estime que la Loi 106 aurait tout avantage à être simplifiée... par l'instauration de listes électorales permanentes et informatisées.

Donc, pas évident de faire partie de la liste électorale, quand on ne va pas à la messe catholique. Mais voilà, la complexe Loi 106 est telle que même les électeurs non-inscrits peuvent... voter !

L'article 127 de la loi le permet, mais encore là, rien n'est simple. Pour ce faire, il faut se présenter dimanche à son bureau de vote (pour le trouver, appelez au bureau central des élections de la CECM, au 596-4897), accompagné de deux résidents de votre circonscription, BIEN INSCRITS sur la liste électorale. Ceux-ci devront aussi prêter serment et reconnaître l'électeur non-inscrit ainsi que son adresse. Pas besoin de pièces d'identité, mais M. Mousseau précise que cela devrait accélérer le processus.

Cela dit, l'article 127 est peu utilisé parce que mal connu. Lors du vote par anticipation, dimanche dernier, à peine 216 électeurs (sur 4844) s'en sont prévalus.

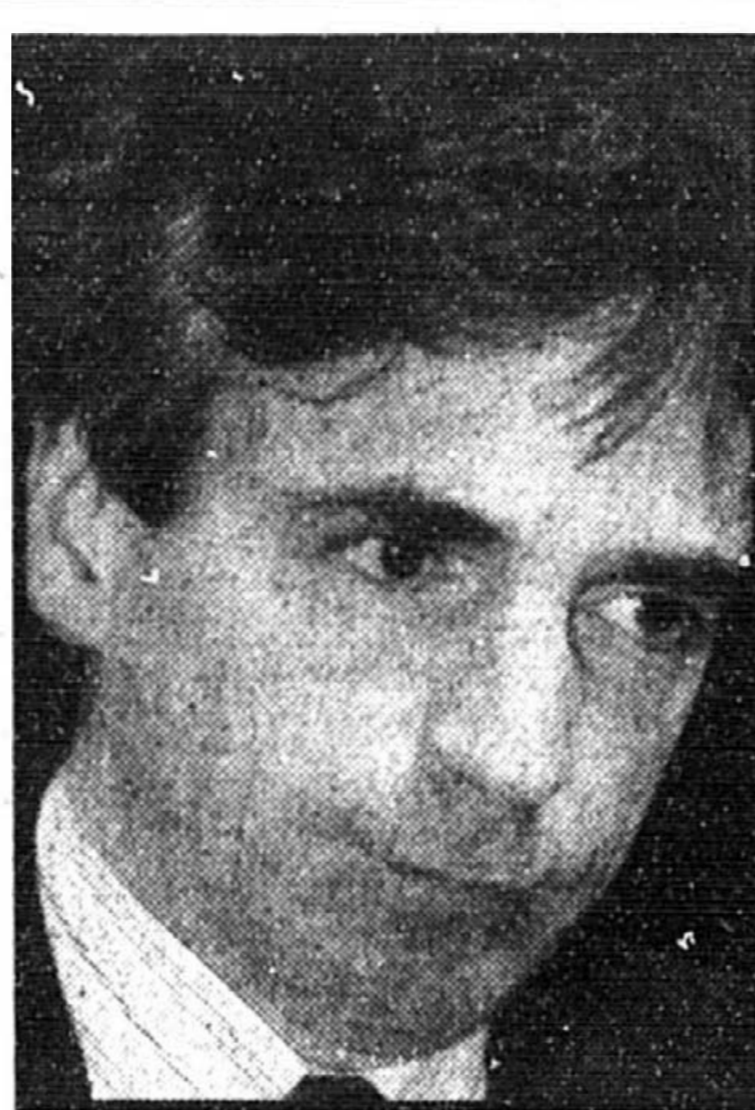


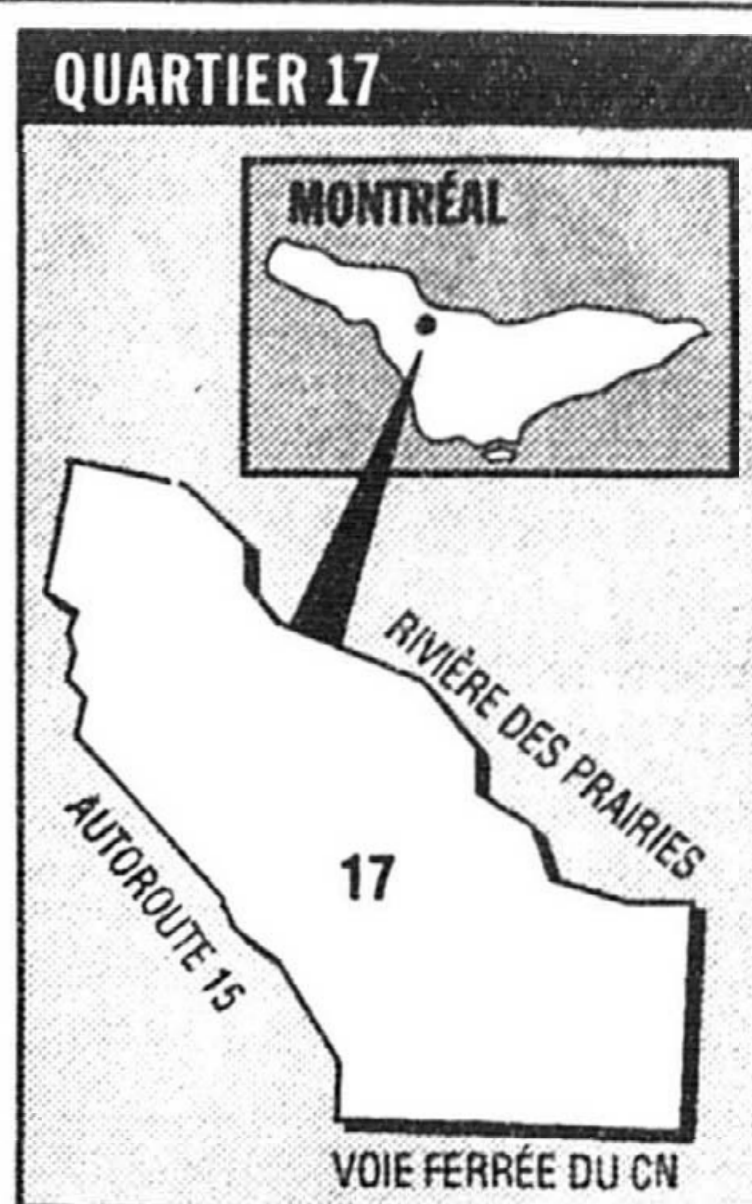
PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse



PHOTO ROBERT NADON, La Presse



PHOTO THÉRIQUE La Presse



Infographie La Presse

Michel Pallascio

Denise Dutil

Martine Grégoire

Dans le quartier 17, Michel Pallascio est engagé dans une lutte à trois

MICHÈLE OUMET

Michel Pallascio, le chef du Regroupement scolaire confessionnel (RSC), prend le micro, éclaircit nerveusement sa voix et explique à un auditoire poli mais froid qu'il faut voter pour son parti dimanche lors des élections scolaires.

Une vingtaine de personnes âgées tripotent distraitemment leurs cartes de bingo en attendant qu'il ait terminé son laïus, qu'il a la finesse de ficeler en trois minutes, entre deux parties de bingo et la pause café.

Quelques applaudissements faméliques accueillent la fin de son discours qui tourne autour d'une idée maîtresse, conserver l'école catholique et les commissions scolaires confessionnelles. Ensuite, Michel Pallascio descend prestement de sa tribune et fait le tour des tables, flanqué de sa femme, Anne-Marie Legeault.

Un silence gênant

« Vous avez du pain sur la planche ! » lui lance une dame.

Michel Pallascio n'est pas à l'aise. Son ton guindé se veut amical, voire complice, mais ça ne passe pas et son passage est suivi d'un silence gênant. Manifestement, il s'ennuie du calme feutré de son bureau d'avocat.

Michel Pallascio quitte ensuite le sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Anges. Lorsque la porte claque doucement, on entend « B11 - 127 ! », dont l'écho, amplifié par le micro, est répercuté sur les murs beiges et les fluorescents blafards.

Les élections ont lieu dimanche et Mi-

chel Pallascio a fort peu arpenté son quartier depuis le début de la campagne électorale, qui a d'ailleurs été pratiquement noyée par les élections municipales.

Il espère devenir le 32e président de la CECM. Il a d'ailleurs déjà occupé ce poste. En 1984, quand il était un jeune avocat de 34 ans, il a été propulsé à la tête de la CECM, la plus grosse commission scolaire de la province. En 1990, Clara Pirès, une jeune débutante du MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), lui a infligé une amère défaite.

Aujourd'hui, Michel Pallascio doit affronter une solide adversaire, Martine Grégoire, commissaire dans le quartier de père en fille depuis 1980.

Le quartier 17 est divisé en deux : d'un côté, Ahuntsic — avec ses maisons cossues et sa population québécoise de souche — et de l'autre, Cartierville et Bordeaux, avec ses nombreuses communautés culturelles et ses poches de pauvreté. Le quartier 17 est délimité par la Rivière-des-Prairies au nord, la voie ferrée du Canadien national au sud, l'autoroute 15 à l'ouest et la rue Lajeunesse à l'est.

Martine Grégoire est née à Ahuntsic. Elle y a grandi, étudié et acheté une maison. Elle a 35 ans, pas d'enfant — mais un immense chien, Charlot, qui vous saute dessus et vous renifle jusqu'au trognon — et un travail passionnant. Elle est directrice conseil chez Cossette, la firme de publicité qui a mis au monde l'inoubliable Monsieur B de Bell Canada.

Être commissaire, ce n'est pas le pactole : les heures sont longues, les dossiers souvent fort complexes et la paye, minimale : 8500 \$ par année. Alors que fait Mar-

tine Grégoire dans les élections scolaires ? « J'aime ça », répond-elle.

Quand elle fait du porte à porte, elle répète toujours le même petit discours. « Bonjour, je suis votre commissaire... Nous proposons que l'école finisse à 17h00. »

Sa promesse est populaire et elle le sait. Elle table là-dessus pour s'attirer des votes. Quand elle fait du porte à porte, elle répète toujours le même petit discours. « Bonjour, je suis votre commissaire... Nous proposons que l'école finisse à 17h00. »

Dans le quartier 17, la lutte se fait à trois. La candidate du MEMO, Denise Dutil, est une mère de famille qui en est à ses premières armes sur la scène politique scolaire. Elle est secrétaire d'un comité de parents et elle écrit des manuels scolaires en formation personnelle et sociale.

Plantée sur le trottoir en face de l'école primaire Saint-André-Apôtre, Denise Dutil distribue des dépliants du MEMO, frottée par le froid glacial du petit matin. Les parents sont pressés. Ils attrapent le dépliant du bout des doigts, les bras déjà chargés de la boîte à lunch du petit et de son sac d'école. L'intérêt est mitigé, pour ne pas dire inexistant.

« Les gens savent qu'il y a une élection scolaire mais ils ne connaissent pas les candidats ni les partis, explique Denise Dutil. En fait, le taux de participation est faible mais il est à l'image de celui des parents dans les comités d'école. »

En bref

DÉS FAUTES À LA PELLE

Le dépliant d'information sur la candidate du Regroupement scolaire confessionnel (RSC) dans le quartier 9, Diane Joyal, contient pas moins d'une douzaine de fautes d'orthographe. On y apprend notamment que Mme Joyal, commissaire du quartier depuis 1990, a déjà travaillé comme « secrétaire », qu'elle a suivi des cours de « philosophie » et d'« endragogie ». Parlant de ses réalisations comme commissaire d'école, elle souligne qu'elle a participé à la création d'une future

concentration en « arts plastique » (sans « s ») à l'école secondaire « Édouard-Monpeti » (sans « t »).

PROTESTATIONS D'AVOCATS

L'Association des juristes catholiques du Québec s'insurge contre les prises de position de différents groupes syndicaux et politiques en faveur du MEMO. Le noyautage des membres du PQ, du Bloc Québécois et des syndicats dans les rangs du MEMO pour ces élections scolaires est flagrant, déclare Alexandre Khouzam, avocat et président de l'association.

Hochelaga-Maisonneuve: le centre pour décrocheurs fête ses dix ans

Pour l'événement, le centre s'offre en cadeau au quartier

YVON LABERGE

Le Revdec d'Hochelaga-Maisonneuve a dix ans.

Pour fêter l'événement, ce centre pour décrocheurs a décidé de s'offrir littéralement en cadeau au quartier.

Enrubanné et décoré d'un gros chou vert, l'ancienne maison du concierge de l'école Chomedey de Maisonneuve, où loge le centre, est solidement ancrée rue Lafontaine, près du boulevard Morgan.

Un rêve à réaliser

Michel Jacques, l'inventeur du Revdec, entretient malgré tout le rêve d'acquérir une ancienne école dans le quartier avant son départ en année sabbatique en septembre prochain.

Pas une grosse affaire, confiait-il hier, mais juste une petite école d'au plus une vingtaine de pièces. En fait, comme il dit, juste assez grande pour loger le Revdec, son rejeton le Petit Revdec et les travailleurs de rue du centre.

Une rapide exploration du quartier lui a permis d'en dénicher deux. La première est évidemment un peu trop grande et un peu trop cher à son goût ; la deuxième, il en rêve presque. Faudra négocier le coup — et le coût — avec la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), sa logeuse.

Un budget serré

Evidemment, un organisme comme le Revdec ne roule pas sur l'or : budget annuel « très serré » d'à peine 200 000 \$. Reste que Michel Jacques aimerait bien concrétiser son rêve pour assurer longévité à « ses bébés ».

D'abord, bien sûr, le Revdec. En dix ans, son centre a reçu bon an mal an une quarantaine de décrocheurs dont le tiers vient d'Hochelaga-Maisonneuve.

Le Petit Revdec

Ensuite le Petit Revdec. Ce rejeton du grand accueille des adolescentes qui décrochent de l'école pour s'occuper de leur bébé ou encore celles qui décident d'avoir un bébé parce qu'elles ont décroché.

Depuis sa création il y a un peu plus de deux ans, le Petit Revdec occupe un six pièces et demie pas très bien adapté pour recevoir les jeunes mères en stage d'apprentissage pendant que

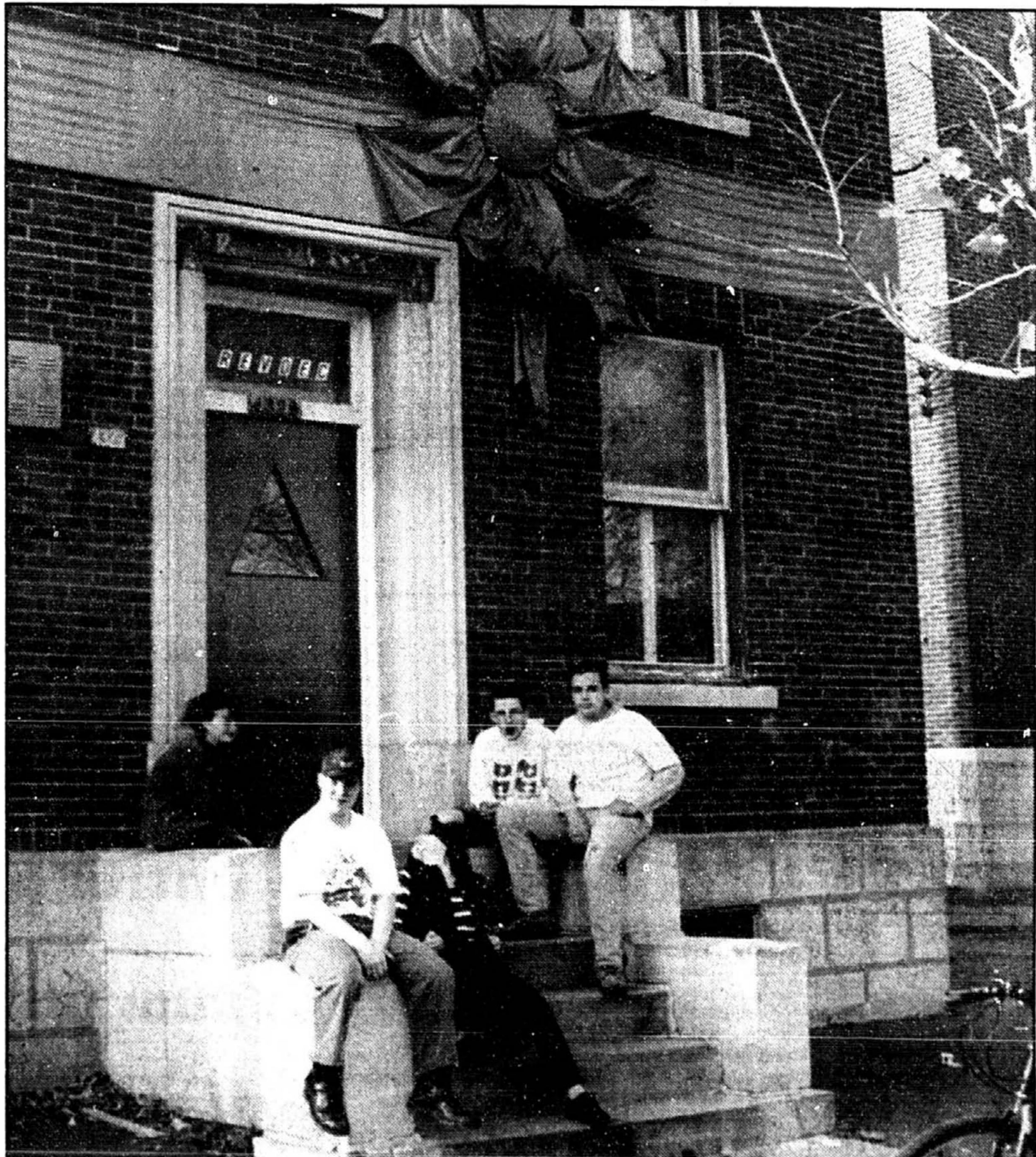


PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Jonathan, Isabelle, Julie, Billy et Francis, Cinq jeunes décrocheurs qui ont décidé de raccrocher. Comme les autres qui fréquentent le Revdec d'Hochelaga-maisonneuve, ils ont entre 12 et 15 ans.

les bébés font halte à la garderie.

Un jour ou l'autre il faudra bien déménager...

Enfin, Michel Jacques aimerait bien donner un port d'attache à ses deux travailleurs de rue, non pas pour les attacher

derrière un bureau, mais question de rassembler sous un même toit, au moins une heure ou deux par jour, des services qui font nécessairement ménage à trois.

Bref, le Revdec fête ses dix ans, et son inventeur a le goût

d'offrir un petit cadeau au quartier Hochelaga-Maisonneuve...

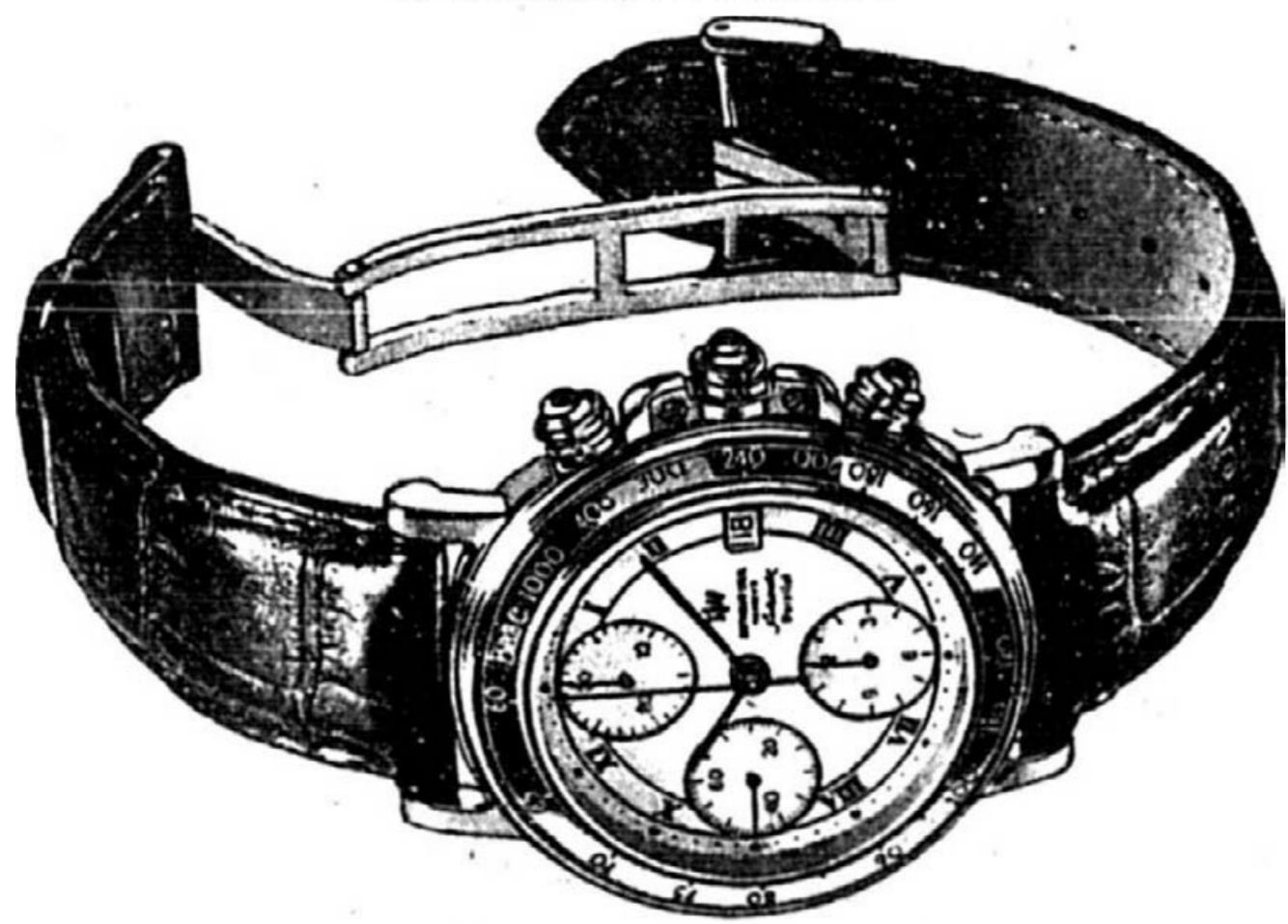
Surtout qu'après son année sabbatique, il se pourrait bien qu'il choisisse une autre voie mais toujours au service de son quartier.

Ça, dit-il, c'est sûr !

PARSIFAL

Collection

Chronographe à mouvement automatique, entièrement assemblé à la main. Offert en or 18 K ou en acier deux tons et or 18 K ou tout en acier. Glass saphir inrayable. Étanche jusqu'à 50 mètres.



RW
RAYMOND WEIL
GENÈVE
LE TEMPS CRÉATEUR

CHÂTEAU D'IVOIRE
DEPUIS 1978

2020, de la Montagne, Montréal (Québec)

845-4651

Télévision Quatre Saisons
présente

MISÉRICORDE

Ce soir
à 20h

Grande
première

AVEC

MARINA ORSINI

Nathalie Mallette

Monique Miller

Andrée Lachapelle

Louise Portal

Jean-François Pichette

Gildor Roy Jr.

Dorothee Berlyman

Rémy Girard

Jean-René Ouellet

Michèle B. Pelletier

Patrick Hunault

Monique Mercure

Annette Garant

Marie-France Marcotte

Judith-Emmanuelle Lussier

Marie-Josée Tremblay

et Claude Grisé

RÉALISATION

Jean Beaudin

SCÉNARIO et DIALOGUES

Fabienne Larouche et

Réjean Tremblay

PRODUCTION

Néofilms

PREMIER ÉPISODE

Marie Veilleux

abandonne parents

et amis

entrer au

Comment

le choc

vie



Fraude dans la vente de tableaux : six perquisitions dans les Laurentides

Une des propriétés du mari de Michèle Richard a été visitée par les policiers de la SQ

La Presse et PC

La Sûreté du Québec a procédé à six perquisitions, hier matin, dans des trois galeries d'art et trois résidences de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et Piedmont, dans les Laurentides. L'adresse d'une des résidences correspond à un édifice dont les titres de propriété sont au nom d'Yvan Demers, marchand d'œuvres d'art et mari de la chanteuse Michèle Richard.

Les policiers ont saisi au total 100 tableaux, 50 caisses de documents incluant des listes de professionnels — oeuvrant en majorité dans le domaine de la santé — des factures et des certificats d'authenticité d'œuvres d'art.

Selon le porte-parole de la SQ, Mathias Tellier, l'opération visait à en savoir plus long sur la vente de tableaux faite à des professionnels depuis une dizaine de mois.

En tout, 20 personnes ont déposé des plaintes pour des fraudes qui totaliseraient quelque 850 000 \$.

L'enquête policière, amorcée il y a trois mois, a permis d'apprendre que les fraudeurs présumés proposaient aux professionnels l'achat de tableaux d'artistes québécois comme abri fiscal.

Peu de temps après la première transaction, l'acheteur était informé que le tableau qu'il venait d'acheter intéressait un autre acheteur, au point

qu'il pourrait réaliser un profit s'il consentait à le vendre. Le vendeur proposait aussitôt au professionnel en confiance d'utiliser la somme obtenue à l'achat d'un tableau plus cher. Le stratagème pouvait se poursuivre ainsi jusqu'à ce que le prix du dernier tableau ait atteint un montant important.

L'acheteur se retrouvait finalement avec un tableau de peu de valeur pour lequel le vendeur ne trouvait finalement plus d'acheteur.

Lors des perquisitions, les policiers étaient accompagnés de spécialistes des crimes économiques. Dans la paroisse de Saint-Sauveur, ils ont perquisitionné dans une riche résidence du chemin de la Rivière Simon, dans d'autres somptueuses maisons du projet de l'Ancienne Érablière et dans une galerie d'art.

À Piedmont, ils ont visité un immeuble à bureaux désaffecté et, à Sainte-Adèle, une autre galerie d'art.

Aucune arrestation n'avait cependant été effectuée hier soir.

Le stratagème aurait fait 20 victimes, dont plusieurs auraient perdu des milliers de dollars alors qu'elles croyaient avoir en leur possession une oeuvre dont la valeur pouvait atteindre parfois jusqu'à 10 000 \$. Mais en réalité, cette toile n'avait qu'une valeur de quelque centaines de dollars.

Attouchements sexuels sur une patiente : radiologiste condamné à un don de 5000 \$

YANN PINEAU

Le docteur Donald Eddé, radiologiste à l'hôpital Jean-Talon, à Montréal, a été condamné à verser 5000 \$ à un organisme d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, la semaine dernière, au palais de justice de Val d'Or.

Le docteur Eddé avait été reconnu coupable en juin dernier d'attouchements sexuels sur une patiente de 19 ans.

Les faits reprochés au médecin remontent à 1987. À l'époque, le docteur Eddé était chef du service de radiologie de l'hôpital Saint-Sauveur, à Val-d'Or.

Lors de l'audience du 8 novembre, le juge François Tremblay, de la Cour du Québec, à Val d'Or, a accordé un sursis de peine au médecin. Toutefois, ce dernier devra se soumettre à une période de probation de deux ans.

Selon la presse locale, le juge Tremblay a dit au radiologiste qu'il espérait qu'il était conscient de la chance que le tribunal lui accordait.

En 1990, le docteur Eddé est devenu chef du département de radiologie de l'hôpital Jean-Talon. Après le procès du mois de

juin, il avait perdu la direction de ce département où il pratique toujours aujourd'hui en tant que simple radiologiste.

Alain Brissette, directeur des services professionnels et hospitaliers à l'hôpital Jean-Talon, se déclare convaincu que le docteur Eddé peut accomplir son travail correctement.

« Il n'y a aucun risque pour la clientèle, dit-il. Une infirmière est toujours présente quand le docteur Eddé pratique des examens radiologiques. »

Interrogé sur d'éventuelles sanctions à l'encontre du radiologiste, M. Brissette a déclaré que l'hôpital était en réflexion. « Nous ne voulons pas prendre de décision prématurée ou imprudente », a-t-il précisé.

Le docteur Rémi Laird, du comité de discipline du Collège des médecins du Québec, n'a pas voulu préciser si son organisme se penchait, ou non, sur le cas du docteur Eddé.

Joint à la clinique où il travaille, le docteur Eddé a refusé de parler à La Presse. Il devrait logger une requête pour permission d'en appeler auprès de la Cour d'appel du Québec.

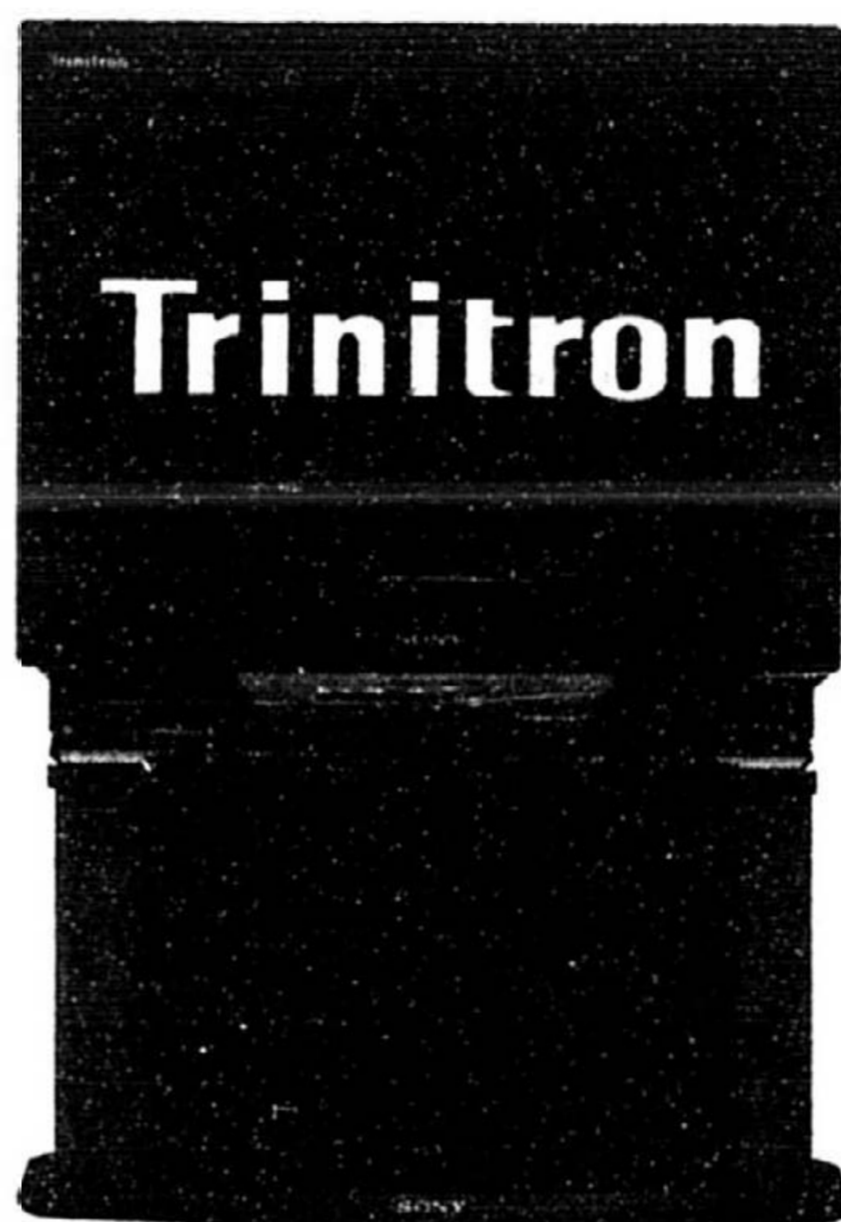
Le policier Lechasseur acquitté

Le policier René Lechasseur, 31 ans, du Service de police de la CUM, a été acquitté mardi des accusations de voies de fait et de menaces de mort aux dépens de sa compagne, Andrée Comtois, elle-même policière.

Son ex-conjointe lui reprochait de l'avoir tiré par les cheveux en la sortant de sa voiture et de lui avoir dit qu'il lui mettrait « une balle dans la tête ». Elle n'a pas été blessée.

Lechasseur, qui travaille au poste 43, a contredit cette version et a fait valoir sa bonne réputation.

Le juge Louis Legault, de la Cour du Québec, a conclu que la preuve de la Couronne laissait subsister un doute raisonnable sur la culpabilité du policier. Le juge n'a particulièrement pas apprécié que la plaignante communique avec un témoin de la défense, apparemment pour l'influencer.



Exigez un **SONY**.
KV-27S10 Récepteur moniteur stéréo
Trinitron de 27 po

- Trinitron ultra-noir améliorant le contraste et absorbant la lumière ambiante de la pièce
- Entrée A/V améliorant la qualité sonore et la résolution d'un magnétoscope ou caméscope
- Programmation automatique lors du branchement initial de l'appareil
- Menu à l'écran pour réglage facile audio et vidéo



799\$

Base en sus

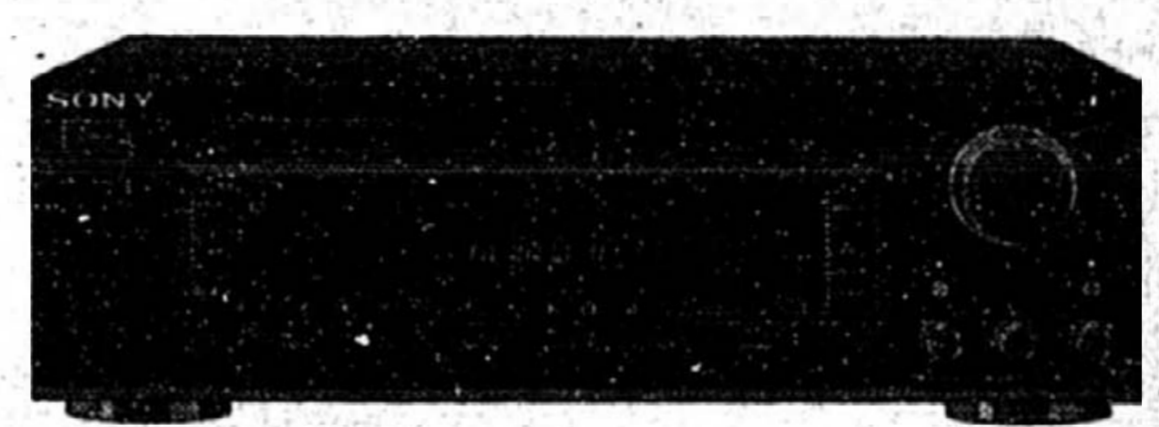
SONY

MAGNÉTOSCOPE hi-fi
SLV-700HF

- VHS hi-fi stéréo
- Programmation à l'écran
- Image par image
- Autonettoyage des têtes

Hi-Fi VHS

499\$



SONY

STR-D311 Récepteur

- 2 x 75 watts
- Entrée télé / LD
- Réglage des graves/aigus
- Jack de casque d'écoute
- Télécommande



SONY

Platine à deux cassettes TC-WR445

- Dolby B/C/Hx Pro
- Double auto-inversion
- Enregistrement à poste simple
- avec doublage à haute vitesse
- Jack de casque d'écoute



SONY. Changeur laser de 5 disques à carrousel CDP-C245

- CNA hybride
- Sélection Direct Access à impulsions
- Capacité de lecture à répétition / aléatoire / programmée et montage chronométré
- Echangeur permettant de remplacer 4 disques pendant que le cinquième est en lecture

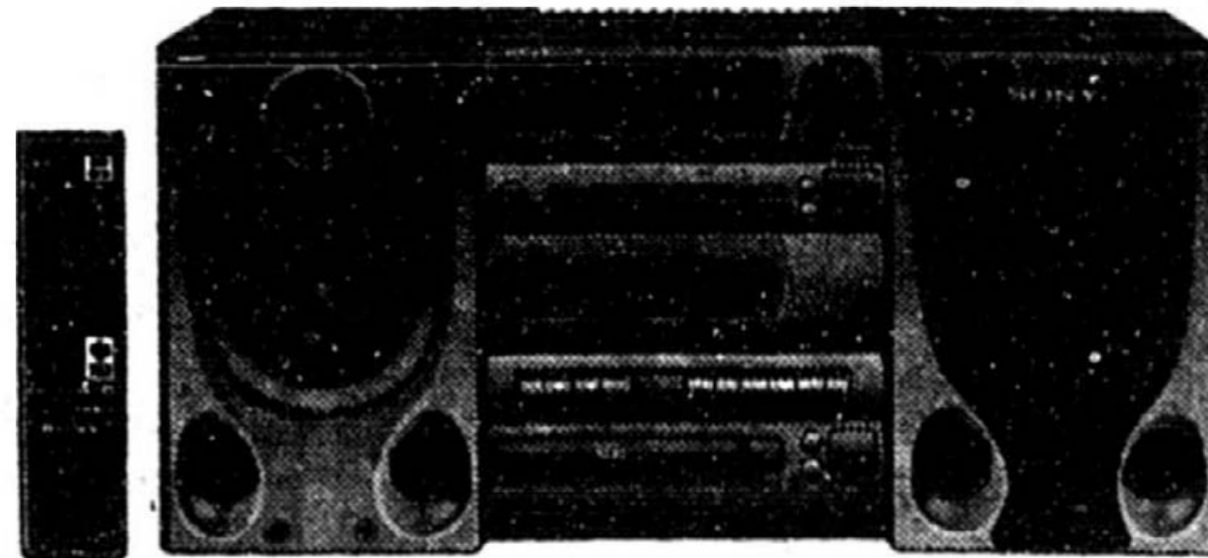
Incluant une paire de haut-parleurs
Mirage M-90i

L'ensemble pour **999\$**

SONY

Mini-chaîne MHC-450

- Mini-chaîne hi-fi de 2 x 10 watts avec restitution dynamique des graves (DBFB)
- Lecteur laser simple à CNA à 1 bit, lecture à répétition / aléatoire / programmée et montage chronométré
- Platine à deux cassettes avec Dolby® B
- Enceintes à 2 voies et télécommande



HYBRID PULSE DIGITAL AUDIO

499\$

audio centre

Montréal: 5260, rue Sherbrooke Ouest (514) 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau Ouest (514) 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier (514) 687-3627

OUVERT LE DIMANCHE 12 H À 17 H

DERNIERS 10 JOURS • DERNIERS 10 JOURS



APRÈS AVOIR SERVI LES GENS DE MONTRÉAL DEPUIS PLUS DE 20 ANS, NOUS AVONS DE SÉRIEUX PROBLÈMES FINANCIERS ET SOMMES MALHEUREUSEMENT FORCÉS DE FERMER NOS PORTES. IL Y A POUR 3 338 500.00 \$ DE CHAUSSURES ET ACCESSOIRES DE MARQUES CONNUES POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS QUI DOIVENT ÊTRE ÉCOULÉS DANS NOS 2 GRANDS MAGASINS. PREMIER ARRIVÉ... PREMIER SERVI...

4900, RUE JEAN-TALON OUEST DU JAMAIS VU ET COMME VOUS N'EN VERREZ PLUS!

FAILLITE GRANDE VENTE DE FERMETURE

OUVERT AUJOURD'HUI et DEMAIN 9H À 21H

JUSQU'À **75%** DÉRABAIS

SPÉCIAL LÈVE TÔT! TANT QU'IL Y EN AURA.

FEMMES - BOTTES WESTERN
• Seulement 200 paires
• 100% cuir
• Western authentique
• Surpiqures à la main
• Maximum 1 paire par client
Cour.: 190.\$
52\$

COLLANTS POUR DAMES
• Seulement 200 paires
• Collants mode
• Collection Designer
• Couleurs assorties
• Nylon spandex
Cour.: 10.95\$
1\$

HOMMES - BOTTES WESTERN
• Seulement 100 paires
• 100% cuir
• Western authentique
• Surpiqures à la main
• Maximum 1 paire par client
Cour.: 249.95\$
62\$

4900, JEAN-TALON OUEST 735-7533
5940, BOUL. DES GRANDES-PRAIRIES ST-LÉONARD 955-3052
HEURES D'OUVERTURE LUN. AU VEND., 9 H À 21 H SAM. ET DIM., 9 H À 17 H.

DERNIERS 10 JOURS • DERNIERS 10 JOURS

Les avocats de Mohawks accusés de méfait voulaient un procès de 35 jours

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Trois avocats ont réclamé hier pas moins de 35 jours pour la tenue du procès des quatre Mohawks de Kanesatake, accusés de méfaits dans le projet d'agrandissement du cimetière amérindien. Les avocats souhaitent, avec des fonds du gouvernement fédéral, faire témoigner quatre experts sur la question des droits territoriaux d'Oka, revendiqués par la communauté autochtone.

Le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, a demandé à Me François Brière, agissant pour le compte de la poursuite, si le procureur général était partie de ces tractations. Me Brière a répondu non, le juge a déclaré

qu'une seule journée était accordée pour le moment et que le tribunal, si nécessaire, avisera par la suite.

L'un des avocats de la défense dans cette histoire débattue au palais de justice de Saint-Jérôme, Me Raphaël Schacter, a indiqué au juge Beaudoin qu'il était en consultation avec le représentant du gouvernement d'Ottawa dans le dossier amérindien d'Oka, Me Michel Robert, dans le but d'obtenir un mandat, et pour que des fonds soient débloqués pour permettre la tenue du débat.

Les autres avocats de la défense sont Mes Julio Peris et Peter Hutchins, un professeur de l'université McGill qui a dit mardi devant le coroner Guy Gilbert qu'il souhaitait l'absence du Québec dans les négociations sur Kanesata-

ke. Les accusés dans cette histoire sont Allister Nicholas, Lester Bonspille, Robert Gabriel et Bradley Gabriel. Ces individus sont accusés d'avoir, en mai dernier, abattu des arbres dans la pinède ou avoir arraché de l'asphalte du petit chemin dans le terrain de golf.

Selon les observateurs de la scène judiciaire, un tel procès ne devrait normalement durer que quelques heures.

Des peines de 18 et 30 mois

Par ailleurs, le juge Beaudoin a condamné les trois Mohawks de Kanesatake détenus après s'être livrés à la police, à 18 mois de prison. Dans le cas de celui qui a été arrêté par les peacekeepers, une peine de 30 mois a été imposée.

Il est de plus interdit à Stéphane Parent, 21 ans, Barry Simon, 21 ans égale-

ment, Carlos Nelson, 20 ans, et Jean-Noël Cataford, 35 ans, d'être en possession d'une arme pour 10 ans.

Avec ces quatre condamnations, tous les antagonistes du piége tendu à des agents de la Sûreté du Québec, le 4 juin dernier, dans le stationnement du club de golf d'Oka, ont été condamnés.

Comme ces quatre individus, Guy Cataford et Jason Gabriel ont reconnu leur culpabilité pour une participation dans cette histoire qui aurait pu mal tourner non seulement pour les policiers, mais aussi pour ces résidents du territoire amérindien de la paroisse d'Oka. Cataford et Gabriel purgent leur sentence depuis plusieurs mois.

C'est après une consultation entre Mes Peris et Brière que Parent, Simon, Nelson et Jean-Noël Cataford sont con-

pour le moment et que le tribunal, si culpabilité alors qu'en principe ils ne devaient que comparaître. « Quel contraste avec ceux qui veulent avoir un procès de 35 jours », a lancé un professionnel de l'appareil judiciaire en quittant la salle RC-43.

Si la peine imposée à Jean-Noël Cataford est plus élevée que celle imposée aux trois autres, c'est parce que les accusations portées contre lui étaient plus nombreuses et plus graves. En plus d'une accusation de complot pour les événements du 4 juin, le ministre public avait déposé contre lui plusieurs autres chefs, notamment pour avoir tiré des coups de feu, le 31 décembre 1992, en direction de la demeure du maire Jean Ouellette.

«Les gens d'Oka vont pouvoir dormir en paix»

— Serge Ménard

Presse Canadienne

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a indiqué hier qu'il y aurait « probablement », dans les prochaines semaines, d'autres interpellations à Kanesatake.

Il y aura probablement d'autres arrestations et on rétablira un service de police normal à Kanesatake. Les gens vont pouvoir dormir en paix, a-t-il indiqué à son entrée au Conseil des ministres. Il fallait faire preuve de fermeté.

M. Ménard a d'abord refusé de répondre lorsqu'on lui a demandé combien de plaintes avaient été déposées contre des habitants de la réserve de Kanesatake, qui pourraient donc faire l'objet d'une arrestation. Mais, un peu plus tard, il a précisé qu'il y en avait plus « que pour quatre personnes. Il y en a (des plaintes) contre dix ou quinze personnes ».

Quatre Mohawks ont été arrêtés hier sous quinze chefs d'accusation, dont celui d'avoir fait feu en direction de la maison du maire du village, Jean Ouellette, en 1992. « C'était une première étape dans le rétablissement de la paix à Kanesatake », a souligné le ministre Ménard. « C'est grâce à l'appui des populations locales si nous avons pu procéder aux arrestations ».

M. Ménard s'est d'ailleurs félicité, à cet égard, de profiter de la collaboration indirecte du chef Jerry Pelletier : « La Sûreté du Québec est en contact avec son officier de liaison qui a effectué sa collaboration pour effectuer ces arrestations ».

Martin Labelle songeait déjà, à 10 ans, à tuer ses parents, affirme le psychiatre Morissette

MARTHA GAGNON

À l'âge de 10 ans, Martin Labelle songeait déjà à tuer ses parents qui, pourtant, l'aimaient, vantaient à son éducation et à son confort.

Dans le miroir déformant de ses pensées, l'adolescent voyait ses parents comme des monstres, des bourreaux, des êtres méchants. Une perception malade de la réalité qui était tout autre.

Dans une salle d'audience bondée et captivée, le psychiatre Louis Morissette a expliqué hier que Martin Labelle vivait un délire de grandeur et de persécution au moment où il a abattu son père, sa mère et son frère, le 10 mai 1992, à leur domicile à Longueuil. Depuis plusieurs années, il était hanté par cette idée de tuer ses parents.

« Il croyait vraiment qu'ils le persécutaient et le harcelaient. Les choses banales prenaient dans son esprit des proportions exagérées, dit le docteur Morissette. Bien des adolescents se plaignent de leurs parents mais dans son cas c'était excessif, malade. Il n'avait aucun lien affectif positif ».

En apparence, Martin Labelle semblait tout à fait normal. Il était intelligent et obtenait de bons résultats à l'école. « Lorsque je l'ai rencontré après le drame, raconte le psychiatre, il s'exprimait correctement; il n'entendait pas de voix, ne marchait pas sur les murs et n'avait pas l'air d'un fou ».

Malgré cela, le docteur Morissette affirme que l'adolescent souffrait d'un trouble de la personnalité au moment du délit. Une opinion que devra évaluer le jury au moment de rendre son verdict. La défense espère démontrer que l'accusé n'est pas responsable de ses crimes en raison de son état mental, alors que la Couronne pense que son geste était conscient et prémédité.

Martin Labelle avait également des idées de grandeur. Tantôt, il rêvait de devenir le plus grand chirurgien au monde, tantôt un criminel aussi connu que Mesrine, ou un joueur de football célèbre. À l'école secondaire, il faisait semblant d'être un important vendeur de drogue alors que ce n'était pas le cas.

À cause de sa petite taille, il était plutôt perçu par son entourage comme un Tom Pouce, un surnom qu'il détestait. Très com-

pliqué à cause de son physique, il rêvait de faire de grandes choses pour se faire remarquer.

« Il était petit de taille et petit dans sa tête, dit le psychiatre. Il se sentait écrasé et avait l'impression que personne ne s'intéressait à lui. » Lorsqu'il était enfant, il avait du prendre des hormones à cause d'un retard de croissance. Il acceptait difficilement les effets secondaires du traitement, soit une pilosité abondante et un développement excessif de la glande mammaire (il avait des seins). Il n'avait donc été obligé de subir une chirurgie pour régler ce problème. D'après le psychiatre, il rejetait sur ses parents toute sa frustration et les rendait responsables de son malaise intérieur.

Après le triple meurtre, Martin Labelle a affirmé qu'il était soulagé et délivré. Selon le psychiatre de l'Institut Louis-Philippe Pélletier, il n'avait aucun remords et se sentait presque bien. « C'était frappant de le voir aussi calme. Selon lui, c'était une libération et les choses devaient se passer ainsi. En fait, il semblait plus préoccupé par la couleur des vêtements qu'il portait ce jour-là que par le drame qui venait de se produire ».

Selon le docteur Morissette, Martin avait de bons parents qui gagnaient honorablement leur vie comme techniciens de laboratoire et menaient une existence paisible dans une confortable maison. « Une famille ordinaire, presque banale. » À son avis, ils étaient sévères à l'égard de Martin mais d'une façon justifiée. Ce dernier était toutefois incapable de s'opposer aux ordres de son père. Il refoulait ses émotions et gardait le silence.

Martin avait aussi un frère plus âgé, Rémy, avec lequel il s'entendait bien. Aucune rivalité, aucune jalousie. D'après le psychiatre, « Martin l'a assassiné lui aussi parce qu'il voulait détruire tout lien familial ».

L'adolescent a confié au docteur Morissette qu'il avait songé à se suicider avant d'assassiner ses parents. Mais le fusil était trop long et il n'arrivait pas à le placer correctement. Contrairement aux témoignages entendus, Martin a raconté qu'il n'avait pas volé le fusil de calibre .12, l'arme du crime, mais que c'était son copain qui lui avait remis. Un copain à qui il avait déjà manifesté son intention de tuer ses parents.

Pour une merveilleuse soirée...

Tous les matins du monde

En primeur

À la mort de son épouse, un virtuose de la viole vit en reclus avec ses deux filles. Un jeune élève vient troubler sa paix et scellera tragiquement le destin de Madeleine.

Tous les matins du monde. Des images à couper le souffle, une musique envoiante de Jordi Savall, un film remarquable, gagnant de 7 Césars en 1992!

Avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Philipe et Anne Brochet. Réalisé par Alain Corneau.



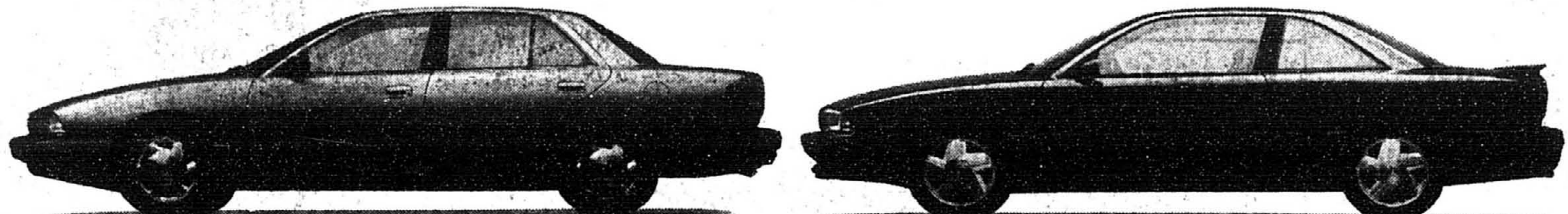
Ce soir 21 h
CÂBLE 8



Radio Québec

Ouvrez, vous verrez.

Vous voulez impressionner le beau-frère ?



17 995\$

Oldsmobile Achieva S 1995 4 portes

Oldsmobile Achieva S 1995 2 portes

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultiplicateur
- Freins antiblocage (ABS)
- Siac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse volant inclinable
- et beaucoup plus!

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultiplicateur
- Freins antiblocage (ABS)
- Siac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse volant inclinable
- Allumage arrière
- et beaucoup plus!



Personne ne vous en offre autant!

*Offres réservées aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements d'origine Chevrolet. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (200 \$) et taxes en sus. **Selon la première destination. Tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 sont couverts par la garantie GM "3ans/50 000 km" ou "5ans/100 000 km" selon le modèle. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. L'association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec.

Simplifiez votre gestion

20%

AVANTAGE Privilège PME

40%

La décision d'arrêter Alain André relevait de la Couronne, dit la police

MARCEL LAROCHE

■ Sans vouloir prendre la défense du policier qui a mené l'enquête dans le dossier de l'ancien conseiller montréalais Alain André, l'inspecteur-chef Marcel Lemay, du poste 1 de la CUM, a déclaré hier à *La Presse* que la décision de procéder par voie d'arrestation dans cette affaire de moeurs relevait uniquement du ministère public.

L'officier de direction du SPCUM a de plus indiqué que le dossier de l'avocat de 54 ans, libéré en début de semaine d'accusations d'attentat à la pudeur et d'avoir eu des rapports sexuels avec une mineure de moins de 14 ans, a été piloté par un enquêteur expérimenté de la section police-jeunesse.

Dénoncé par la plaignante, une jeune femme aujourd'hui dans la vingtaine, qui lui reprochait des événements s'étalant du 1^{er} janvier 1975 au 1^{er} juillet 1992, Alain André a été appréhendé par la police, vers 6 h 30 le 29 mars 1994, pour être conduit le jour même au palais de justice de Montréal.

« Comme les incidents reprochés au politicien remontaient à plus de 12 ans, le policier a décidé d'exécuter le mandat très discrètement, et il l'a même reconduit devant le tribunal pour qu'il soit remis en liberté le plus tôt possible », a précisé M. Lemay.



L'ex-conseiller municipal Alain André, que la Couronne a libéré plus tôt cette semaine des accusations portées contre lui.

en donnant instruction d'appréhender le présumé agresseur.

Ce n'est que lundi dernier, au moment où devait s'instruire son enquête préliminaire devant le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, que Me Guylaine Larrivée, de la Couronne, a retiré toutes les accusations contre l'avocat montréalais.

Privilege de la Couronne

Tout en rappelant que le ministère public avait le privilège de retirer en tout temps des accusations contre un prévenu, l'inspecteur-chef Lemay a dit que la Couronne s'était effectivement prévalu de ce droit en abandonnant toutes les procédures judiciaires dans le dossier de M. André.

Peu de temps après le dépôt des accusations qui ont fait un grand tapage, le politicien avait embauché des enquêteurs privés, qui ont recueilli les dépositions de 40 personnes contredisant toutes les allégations de la présumée victime.

Libéré des accusations d'agressions sexuelles qui, a-t-il affirmé cette semaine, ont ruiné sa carrière politique, l'ancien conseiller municipal a jeté le blâme sur le policier de la CUM.

Directeur du programme de techniques policières au cégep John-Abbott, à Sainte-Anne-de-Bellevue, M. André songe à tenter une poursuite en dommages et intérêts contre le SPCUM.

L'officier de police a aussi précisé que l'enquêteur dans ce dossier, un policier d'expérience habitué à traiter ces causes souvent délicates, avait recueilli la déposition de la victime, une jeune femme au lourd passé psychiatrique qui venait justement de sortir d'un séjour en institution.

À partir du rapport d'enquête soumis par le policier, le procureur de la Couronne a alors choisi de procéder rapidement

Commission scolaire et architecte condamnés à indemniser un entrepreneur

YVES BOISVERT

■ Une commission scolaire de Mont-Laurier et son architecte, qui avaient contourné un appel d'offres pour un contrat de réfection d'une école, viennent d'être condamnés à dédommager l'entrepreneur floué à raison de 100 000 \$.

Au mois de février 1991, la Commission scolaire Pierre Neveu, de Mont-Laurier, lance un appel d'offres pour la réfection de la toiture de l'école polyvalente Saint-Joseph, à Mont-Laurier.

Les Constructions J.P. Marin Ltée avaient fait une offre de 712 747 \$. Cette compagnie a été coiffée au fil d'arrivée par Les Constructions F.G.P. Inc., qui avaient offert d'effectuer les travaux pour 667 944 \$.

Le hic, c'est que F.G.P. ne respectait pas toutes les exigences impératives de l'appel d'offres: en effet, cette société entendait faire affaire avec des sous-traitants qui ne sont pas membres des associations des métiers de la construction.

La société Marin, de son côté, s'était assurée de se conformer à cette exigence exprimée très clairement dans l'appel d'offres. Quand elle a constaté que le contrat était donné à sa concu-

rente en violation de l'appel d'offres, elle a déposé une poursuite en Cour supérieure.

Le juge Pierre Viau vient de trancher l'affaire en faveur de Marin. L'architecte de la commission scolaire, M. André Simon, a tenté de faire valoir une interprétation farfelue du contrat.

« Les entrepreneurs appelés à soumissionner n'ont, pour se guider, que les documents qui leur sont remis et les détails que l'on veut bien leur fournir », écrit le juge Viau.

Or, les documents préparés par M. Simon étaient clairs: pas de contrat sans carte de membre d'une association nationale ou provinciale des métiers de la construction.

Un entrepreneur ne peut dépenser « temps et argent » en appels d'offres et se voir trompé au bout du compte par le responsable, ajoute le juge Viau.

Après avoir évalué la perte de bénéfice de Marin à 100 000 \$, le magistrat conclut que l'architecte Simon est également responsable envers la commission scolaire. Il devra non seulement assumer seul les coûts de ce faux pas, mais en plus payer les honoraires d'avocats et autres dépenses.

Le jugement est susceptible d'appel dans les 30 jours.

Un détenu prend une employée en otage à Kingston

Presse Canadienne
KINGSTON

■ Une employée du pénitencier à sécurité maximale de Kingston, en Ontario, a été libérée, peu avant minuit mardi soir, après avoir été tenue en otage par un détenu pendant huit heures.

Les membres de l'unité spéciale du pénitencier ont fait irruption dans la pièce où la prise d'otage s'était déroulée peu de temps après que l'employée eut été libérée, et ils ont été en mesure de maîtriser le détenu.

L'employée du pénitencier fédéral avait été prise en otage vers 16 h et était détenue dans un bureau.

Tous les 500 prisonniers ont été renvoyés dans leur cellule après le début de l'incident et les visites et les programmes de la journée ont été annulés.

POUR LA TRACTION DE LA SAISON, CHAPEAU GOODYEAR!

RADIAL À GLACE F 32
De la traction à revendre sur chaussée, sèche enneigée ou glacée.
Offert au bas prix courant à compter de **67⁹⁵\$**
P155/80R13 Flanc blanc

LE PNEU D'HIVER À PRIX ABORDABLE
ULTRA GRIP "N"
Offert au bas prix courant à compter de **49⁹⁵\$**
P155/80R13 Flanc blanc

LE TOUTES SAISONS ÉCONOMIQUE DECATHLON
Offert au bas prix courant à compter de **39⁹⁵\$**
P155/80R13 Flanc blanc

EXCELLENTE TRACTION TOUTES SAISONS POUR CAMIONNETTE WRANGLER AS P-METRIC
Offert à rabais à compter de **84⁹⁵\$**
P205/75R14 Lettres blanches

AQUATRED
Remarquable rendement toutes saisons et freinage amélioré sur chaussée mouillée.
Offert à rabais à compter de **89⁹⁵\$**
P175/70R13 Flanc noir

EN SOLDE JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE!

COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 800 GOODYEAR
pour communiquer avec le détaillant Goodyear le plus près de chez vous. Il vous en dira plus au sujet des aubaines décrites dans cette annonce et vous donnera le prix des pneus selon les dimensions.

ENCORE PLUS DE MILLAGE GRÂCE AUX MILLES-EXTRA* DE AIR MILES!
Collectionnez des milles aériens Air Miles à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear. La promotion Mille-Extra* de Air Miles se termine le 30 novembre 1994. Tous les détails chez les détaillants participants. Certains détaillants peuvent vendre moins cher. Les prix peuvent changer sans préavis. Le solde prend fin le 10 décembre 1994. Renseignez-vous sur nos modalités de paiement par carte de crédit.

PERMUTATION ET MONTAGE COMPRIS

HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER! LE FORFAIT «PRÊT POUR L'HIVER» 39\$

- Vidange d'huile, changement de filtre et lubrification.
- Ajustement des courroies, s'il y a lieu.
- Mise à niveau de tous les liquides: freins, différentiel, boîte de vitesses, servodirection et lave-glace.
- Inspection des freins avant et arrière, nettoyage s'il y a lieu.
- Analyse de la concentration et mise à niveau de l'antigel.
- Permutation et vérification de la pression des pneus.
- Analyse du système électrique et de la batterie.
- Vérification des chignants d'urgence et des feux d'arrêt.
- Quatre litres de lave-glace de réserve.

Offre valable pour la plupart des voitures et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 31 décembre 1994.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

SOLDE D'ENTREPÔT ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%

4 DERNIERS JOURS

Le solde d'entrepôt Mobilia.. Enfin le solde que vous attendiez! Pour cette occasion unique, vous y trouverez des réductions allant jusqu'à 60 %, parmi plus de 4 millions de dollars de meubles contemporains répartis sur plus de 100 000 pieds et offerts à des prix irrésistibles. Hâtez-vous de venir faire votre choix à l'une des succursales Mobilia près de chez vous. **OUVERT DIMANCHE DE 10h À 17h.**

mobilia

L'AVAIL Centre Décor 417, Con. Labelle et Pte St-Jean (514) 687-1447
 POINTE CLAIR Centre Décor 1814, Con. Pte St-Jean (514) 695-2701
 MONTRÉAL Centre Décor 625, Con. Pte St-Jean (514) 848-0923
 BROSSARD Centre Décor 125, Con. Pte St-Jean (514) 462-1264
 ST-LÉONARD Centre Décor 125, Con. Pte St-Jean (514) 253-1070
 Galerie Bernhardt Mobilia Laval Centre Décor 440, Con. Boul. Labelle et aut. 440 (514) 687-1447



PHOTO FC

Robert Latimer et son épouse Laura, le 7 novembre dernier, devant le Palais de Justice de Battleford en Alberta.

Dix ans de prison pour avoir empoisonné sa fillette handicapée

Presse Canadienne
BATTLEFORD, Sask.

Un père qui a passé des années à nourrir à la cuiller sa fillette handicapée avant de l'empoisonner a été trouvé hier coupable d'homicide.

Le juge Ross Wimmer de la Cour du banc de la reine de la Saskatchewan a condamné Robert Latimer à la sentence minimum - la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans.

Latimer, 41 ans, avait plaidé non coupable à l'accusation de meurtre avec préméditation.

M. Wimmer a demandé en cour à Latimer s'il avait quelque chose à dire. Latimer a répon-

du : « Je pense toujours que j'ai fait ce qu'il fallait faire. Je ne crois pas que vous ayez fait preuve d'humanité », a-t-il dit au juge. Les six femmes et cinq hommes formant le jury qui l'a reconnu coupable ne se trouvaient pas dans la salle.

M. Wimmer a dit que le tribunal avait fait son travail. « Il n'y a rien d'agréable dans cette affaire pour qui que ce soit », a-t-il déclaré à Latimer et à la cour. « La loi est inexorable lorsqu'il s'agit d'une vie. »

Laura Latimer est allée dans le box des accusés, a serré son époux contre elle et a commencé à pleurer. Latimer a été emmené par la police peu après, mais sans menottes.



Journée Clarks au Centre Eaton le samedi 19 novembre 1994. Deux modèles en promotion. À l'achat d'une paire de l'un d'eux vous obtenez la chance de gagner votre achat ou un t-shirt.



LE CORDONNIER
cordonnier depuis 1922

Mont-Royal
845-3007
Centre Eaton
985-2297

Vous voulez faire un paquet d'économies ?

Occupez-vous de vos affaires !

voir page E 3



La prestigieuse présentation de notre collection de fait sur mesure au Carrefour Laval seulement

C'est avec grand plaisir que nous invitons tous ceux et celles qui savent apprécier l'originalité et la perfection des

Vêtements haute couture faits sur mesure à se joindre à nous

aujourd'hui, vendredi et samedi, les 17, 18 et 19 novembre
Des rafraîchissements seront servis



M. Simon Majnals, notre réputé maître tailleur, sera des nôtres au Carrefour Laval. Avec votre vendeur préféré, M. Majnals vous conseillera et vous aidera à choisir parmi les dizaines de tissus spécialement sélectionnés pour l'occasion. Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux et celles qui exigent des vêtements de coupe impeccable et de qualité remarquable.

Votre complet sera prêt pour le temps des fêtes!
Venez choisir parmi les tout derniers motifs des meilleurs tisserands du monde.

Nous vous présenterons de superbes tissus pour costumes de marques aussi prestigieuses que Scabal, Dormeuil, Zegna, Barbour, Lescage et plusieurs autres. Notre présentation de notre collection de fait sur mesure vous offre l'occasion unique de faire votre choix parmi une collection vraiment exceptionnelle.

Notre garantie depuis 1899: "Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection"

PRESENTATION DE NOTRE COLLECTION DE FAIT SUR MESURE
Aujourd'hui et vendredi 10h à 21h • Samedi 9h à 17h
A. GOLD & SONS, LE CARRÉFOUR LAVAL



10^e ANNIVERSAIRE D'AÉROPLAN LA FÊTE DES MILLES-BONIS!

COUPEZ-VOUS LA PLUS GROSSE TRANCHE DU GÂTEAU !

À l'occasion du 10^e anniversaire d'Aéroplan™, coupez-vous une belle tranche du gâteau ! Vous n'avez qu'à voyager, entre le 18 novembre 1994 et le 31 mars 1995, par Air Canada, les transporteurs Liaison Air Canada™, Air France, Continental Airlines/Continental Express ou United Airlines/United Express, aux tarifs admissibles* à travers le monde. Plus vous prenez de vols admissibles** au cours de cette période, plus vous obtenez de milles-bonis Aéroplan™ qui seront crédités automatiquement à votre compte Aéroplan™. Faites un souhait et soufflez les chandelles !

PREMIER ÉTAGE :
PRENEZ ENTRE 4 ET 11 VOLS ADMISSIBLES™,
DOUBLEZ VOS MILLES.

DEUXIÈME ÉTAGE :
PRENEZ ENTRE 12 ET 23 VOLS ADMISSIBLES™,
DOUBLEZ VOS MILLES ET OBTENEZ
5 000 MILLES-BONIS AÉROPLAN™.

TROISIÈME ÉTAGE :
PRENEZ ENTRE 24 ET 47 VOLS ADMISSIBLES™,
DOUBLEZ VOS MILLES ET OBTENEZ 10 000 MILLES-BONIS
AÉROPLAN™ ADDITIONNELS.

QUATRIÈME ÉTAGE :
PRENEZ 48 VOLS ADMISSIBLES™ OU PLUS,
DOUBLEZ VOS MILLES ET OBTENEZ 60 000 MILLES-BONIS
AÉROPLAN™ ADDITIONNELS.

SOYEZ DE LA FÊTE !

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LA LIGNE EXEC™
D'AIR CANADA POUR EFFECTUER VOS RÉSERVATIONS, ET COMMUNIQUEZ
VOTRE NUMÉRO DE COMPTE AÉROPLAN™.

* Tarifs admissibles :

- par Air Canada et les transporteurs Liaison Air Canada™
- Plein tarif de la classe économique (Y/M), classe Affaires et service Super Affaires™ ;
- par Air France, Continental Airlines/Continental Express et United Airlines/United Express
- classe économique (Y), classe affaires et première classe.

** Les vols admissibles sont tous des vols réguliers d'Air Canada, des transporteurs Liaison Air Canada™, d'Air France, de Continental Airlines/Continental Express et de United Airlines/United Express dans le monde entier, dont les tarifs admissibles sont cités plus haut. Un vol avec escales en direction de sa destination finale (par exemple, un même numéro de vol pour le trajet Montréal-Toronto-Vancouver) est considéré comme un vol admissible.

Les primes-voyages ne sont pas admissibles.

Les vols par Air France, Continental Airlines/Continental Express et United Airlines/United Express comptent pour la promotion du 10^e anniversaire d'Aéroplan™ seulement si le millage obtenu est crédité au compte Aéroplan™.



AIR CANADA

Paris - Toronto via Tokyo.

Après Paris et Tokyo, ils sont à Toronto.
Picasso, Renoir, Cézanne, Monet et Matisse vous donnent rendez-vous au Musée des beaux-arts de l'Ontario.
VIA vous y conduira en quelques heures!

Le 31 décembre la Collection Barnes
quittera Toronto à tout jamais

Cette remarquable exposition a affiché complet à Paris et à Tokyo.
Achetez vos billets avant qu'elle n'affiche complet à Toronto.

Pour réserver, consultez votre agent de voyages.
Pour acheter vos billets, composez le 1-800-461-3333

Chefs-d'œuvre de la peinture française de Cézanne à Matisse

La Collection Barnes Musée des beaux-arts de l'Ontario

La première fois. L'unique fois.
Du 17 septembre au 31 décembre 1994



Commanditaire de l'exposition Barnes

Aide financière spéciale du gouvernement de l'Ontario par le biais du ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs. Concours financier du ministère fédéral du Patrimoine canadien, de la Municipalité de la communauté urbaine de Toronto et de la Ville de Toronto.



Une première femme siège au comité exécutif de la ville de Longueuil

GEORGES LAMON

■ Pour la première fois depuis sa création en novembre 1982, le comité exécutif de la ville de Longueuil accueillera une femme. Il s'agit de Nicole Béliveau-Zeitter, conseillère du district Côteau-Rouge depuis 1986.

Déjà, en 1987, sous le règne du maire Jacques Finet, une autre femme, Florence Mercier, avait été invitée à assister aux séances du comité exécutif, mais au seul titre de maire suppléant, sans droit de vote.

Un autre conseiller, élu pour la première fois en 1990, Pierre Beaudry (Saint-Antoine), qui a déjà agi comme président du conseil pendant un court laps de temps, est au nombre des nouveaux venus au sein de cette équipe.

Outre le maire Claude Gladu, qui assumera la présidence du comité exécutif, il y aura Serge Sévigny, à la vice-présidence, ainsi que Jacques Milette (Belle-Rive). Ces deux derniers faisaient partie du comité exécutif sous la gouverne de l'ex-maire, Roger Ferland.

Par ailleurs, le Parti municipal de Longueuil (PML) qui a remporté 14 des 20 sièges aux élections du 6 novembre, a proposé comme présidente du conseil, Lise Sauvé (Sieur-de-Roberval),



Nicole Béliveau-Zeitter



Pierre Beaudry

qui avait défait Michel Champagne, de l'Alliance de Longueuil. Mme Sauvé, qui a été conseillère de 1982 à 1990, semble faire l'unanimité chez l'ensemble des conseillers.

Du côté de l'opposition au conseil, l'Alliance de Longueuil, qui n'a pu faire élire que six de ses candidats, devrait choisir Michel Timperio comme porte-parole officiel.

Le maire Gladu a d'autre part invité les conseillers de l'Alliance de Longueuil à siéger au sein de tous les comités de la ville.

Quant au Parti Longueuillois de Mme Gisèle Hamelin, n'ayant pu faire élire aucun de ses candidats, même en obtenant 23 p. cent des suffrages, il ne pourra obtenir de statut officiel au conseil.

L'élection d'un nouveau maire à Richelieu se tiendra au mois de mars

Il remplacera Robert Ostiguy, mort dans le carnage de l'OTS

GEORGES LAMON

■ C'est le 5 mars 1995 que se tiendra à Richelieu l'élection du nouveau maire en remplacement de Robert Ostiguy, mort dans la folie meurtrière de l'Ordre du temple solaire, qui a emporté 53 personnes, en octobre.

Selon le directeur général, greffier et président d'élections de cette municipalité de 3 200 habitants, Richard Blouin, l'avis d'élection sera publié dans un journal local le 3 janvier 1995.

La date limite pour les mises en candidatures est fixée au 10 février.

Entretemps, c'est le conseiller Raymond Guertin, qui agit comme maire par intérim depuis le 7 novembre, et ce, jusqu'au 6 mars 1995.

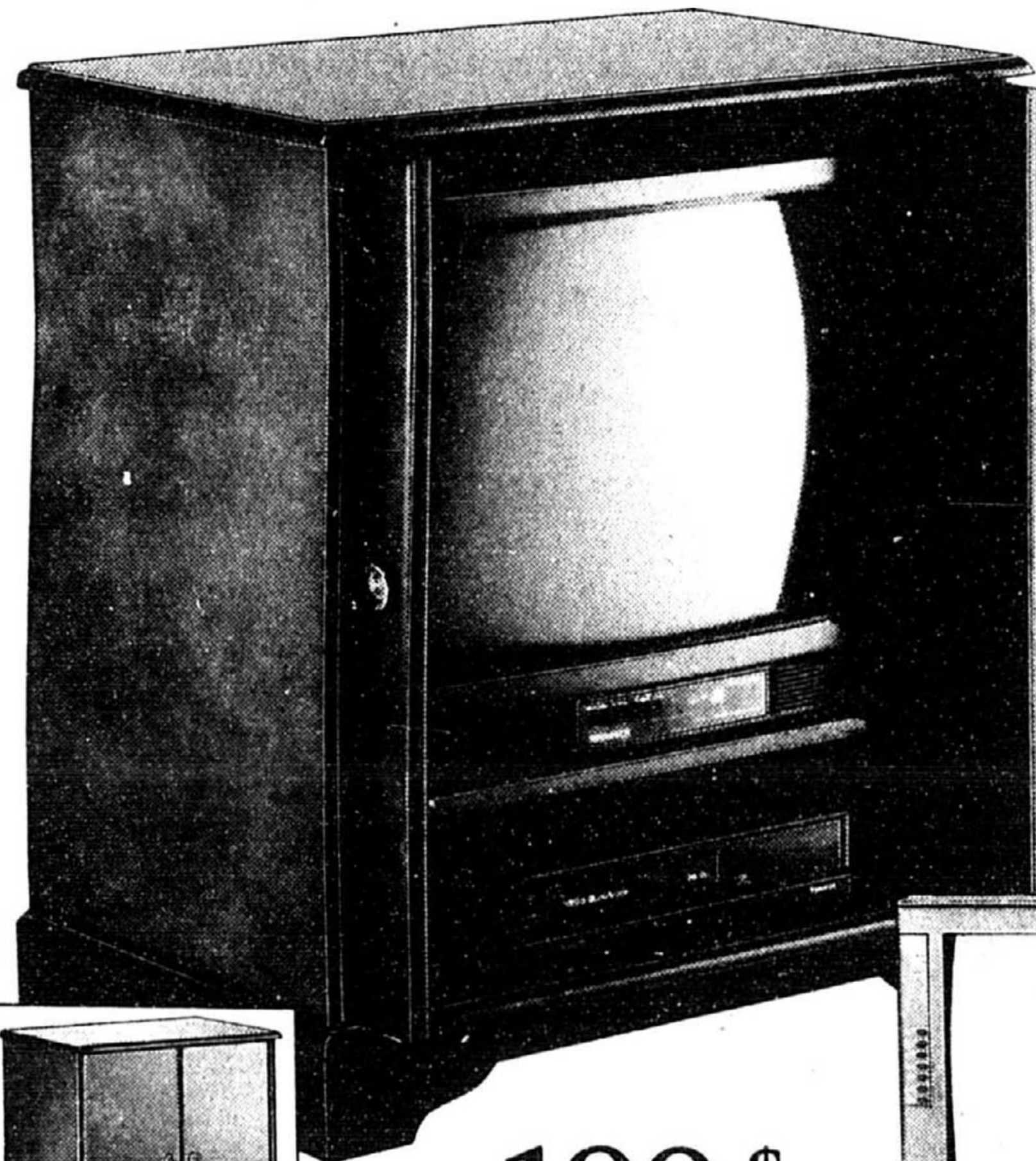
Ce conseiller avait succédé à sa collègue Sylvie

Lemieux, qui assumait alors la suppléance du poste.

Des rumeurs veulent qu'outre M. Guertin, élu conseiller le 5 novembre 1989, deux autres conseillers seraient sur la liste des candidats à la succession du défunt maire Ostiguy; tous les trois sont, dit-on, « en période de réflexion ». Il s'agit d'Aïain Dion, conseiller depuis le 3 novembre 1985, et de Réal Beaulieu, élu le 3 novembre 1993.

Dans le cas où les trois conseillers poseraient leur candidature, il devrait y avoir automatiquement des élections générales aux sièges devenus vacants, puisque la municipalité fonctionne avec l'ancien système électoral, n'étant pas divisée en quartiers. Ce système encore en vigueur dans certaines municipalités oblige les citoyens à voter pour chacun des conseillers candidats et le maire.

PRIX EXCEPTIONNELS



549 \$

RABAIS 150 \$

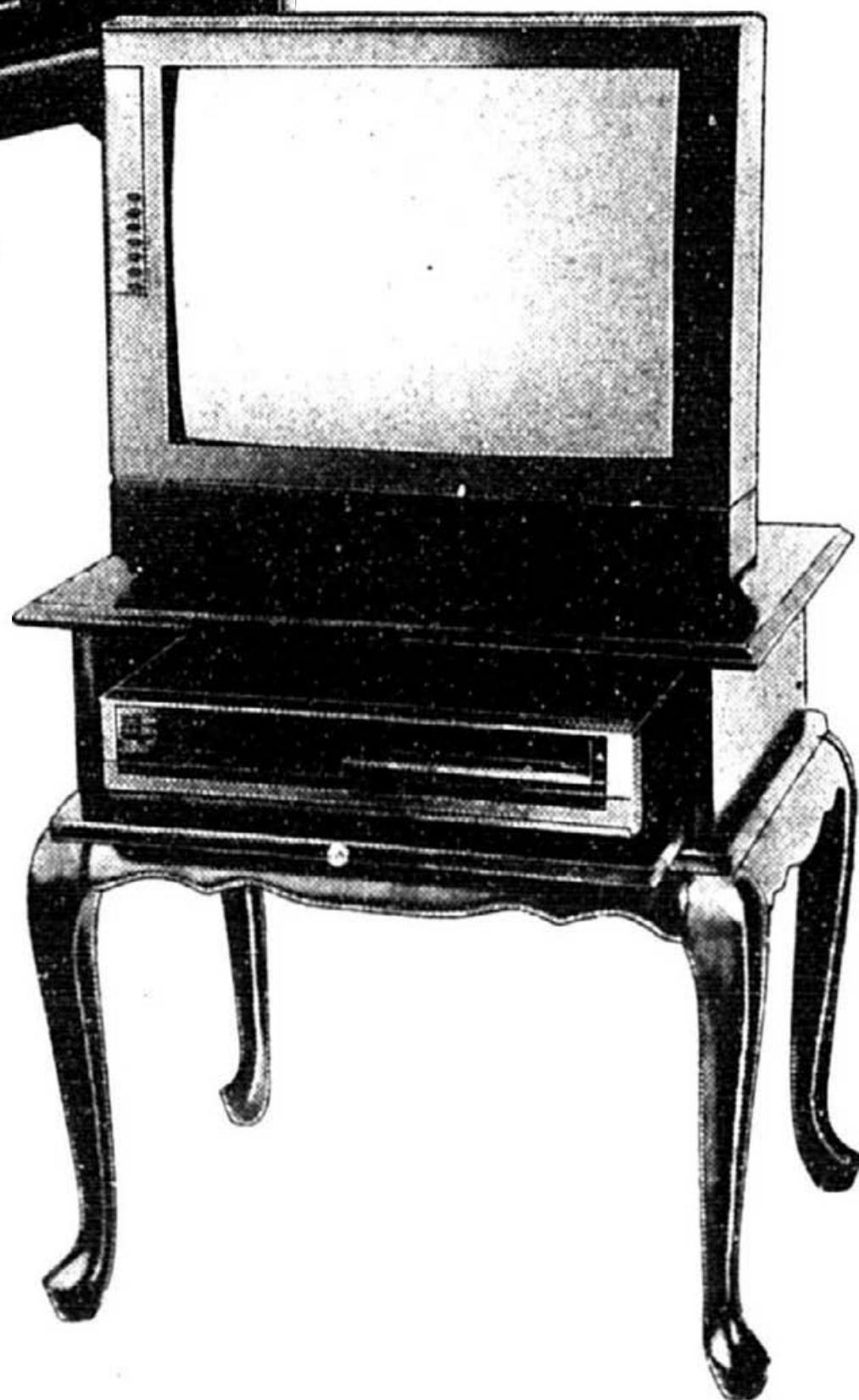
Cour. 699 \$
MEUBLE AUDIO/VIDEO
Dissimulez vos téléviseur et magnéscope derrière les portes à logement latéral de ce magnifique meuble au fini acajou, orné d'un motif à pli transversal. Accepte un téléviseur à écran de 28 po. Téléviseur/magnéscope non compris.
37 po h x 33 1/2 po l x 20 po p



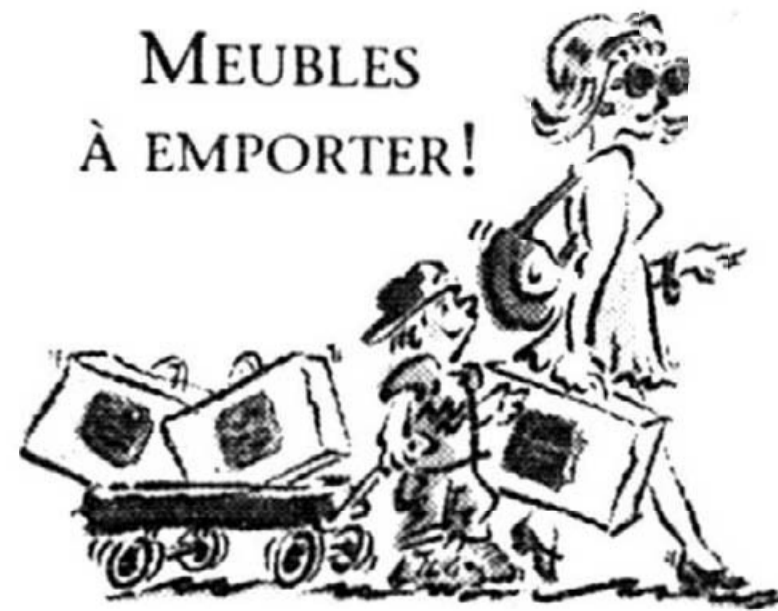
199 \$

RABAIS 130 \$

Cour. 329 \$
TABLE DE VISIONNEMENT
De style reine Anne; spécialement conçu pour accepter un téléviseur et un magnéscope. Il est doté d'une tablette coulissante et d'un panneau arrière à découpes. Téléviseur/magnéscope non compris.
26 po h x 24 po l x 19 1/4 po p



MEUBLES
À EMPORTER!




LES EMBALLAGES BOMBAY VOUS PERMETTENT
DE TOUT EMPORTER DÈS AUJOURD'HUI!

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1994. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 441-0987 • Les Galeries d'Anjou 352-7696
Les Promenades Saint-Bruno 441-0987 Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay



Depuis 1899

Restez au sec et au chaud tout le long de l'hiver avec nos bottes imperméables en SympaTex par **RÖHDE** Seulement **100 \$**

Pointures 6 à 13 en noir •
Empeigne en nylon •
Chaudement •
doublées



SYMPATEX
Cette membrane miraculeuse
résiste à l'eau et au froid, et refoule
l'humidité pour un confort ultime.

Commandez SANS FRAIS 1-800-263-2050 à l'extérieur de Montréal durant les heures de magasinage • À Montréal 288-4653

960, rue Sainte-Catherine Ouest • Fairview Pte-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Galeries d'Anjou
La Place Vertu • Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard • No. 11 York, Ottawa
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

Accrochez-vous à votre droit de vote!

Le 20 novembre, votez aux élections scolaires.

Le 20 novembre prochain, ce n'est pas le moment de laisser tomber nos jeunes, c'est le temps de prendre nos responsabilités et d'aller voter aux élections scolaires.

Si vous êtes citoyen canadien âgé de 18 ans et résident sur le territoire de la CECM, que vous soyez locataire ou propriétaire et que vous ayez des enfants ou non, **accrochez-vous à votre droit de vote.** On vous demande votre opinion et c'est important de vous exprimer, car c'est ensemble que nous réussirons à assurer un avenir à nos jeunes.

Renseignements : 596-4897



CECM

Bureau des élections scolaires

Le nouveau juge en chef de la Cour d'appel prête serment

Québec s'engage à régler le sérieux problème de délais du plus haut tribunal de la province

YVES BOISVERT

Le juge Pierre Michaud a prêté serment hier en tant que juge en chef de la Cour d'appel du Québec, devant tout le gratin du milieu juridique, au palais de justice de Montréal.

Le ministre de la Justice du Canada, Allan Rock, avait revêtu sa toge de procureur général pour s'adresser aux 24 juges de la plus haute cour de la province et à la centaine de juges de la Cour supérieure qui assistaient à l'événement.

Le ministre a fait comprendre qu'une des qualités qui ont valu au juge Michaud d'accéder au premier rang de la magistrature québécoise est « son accessibilité et son ouverture à parler du système de justice en général et de la magistrature en particulier ».

« Il s'est efforcé de maintenir la confiance du public dans le

système de justice », a déclaré le ministre, faisant allusion aux nombreuses interventions publiques et médiatiques du juge Michaud, depuis deux ans, une période où la magistrature québécoise a régulièrement été sous les feux de la rampe pour des incidents peu glorieux.

Le ministre québécois de la Justice, M. Paul Bégin, a annoncé qu'il déposerait dès le début de la session (le 29 novembre) une série d'amendements au Code de procédure civile pour régler le (grave) problème des délais à la Cour d'appel dans les affaires civiles.

D'ici à la fin de 1995 « Il faut régler une fois pour toutes ce problème », a dit M. Bégin, qui se donne pour objectif d'y parvenir « d'ici à la fin de 1995 ».

Le ministre a révélé qu'il avait

proposé, en accord avec le Barreau, d'augmenter le nombre de cas où les jugements sont exécutoires malgré un appel.

« Le juge Michaud a trouvé notre proposition timide, et souhaite plutôt qu'on inverse le principe », c'est-à-dire que les jugements soient toujours exécutés, même s'ils sont portés en appel, sauf exception.

À l'heure actuelle, il est possible de faire poireauter la partie adverse pendant des années en inscrivant en appel une cause que l'on a perdue. Plusieurs appels, estime-t-on, sont inscrits uniquement pour gagner du temps de cette façon. Quoi qu'il en soit, le ministre Bégin semble ouvert à cette solution plus radicale, préconisée par la Cour d'appel.

Même s'il a rappelé que dans environ 70 p. cent des dossiers, les causes sont entendues rapide-

ment en Cour d'appel, le juge Michaud a souligné que 30 p. cent des dossiers civils souffre de délais de 49 mois, en ce moment. Des délais « totalement inacceptables » dont, le plus souvent, les justiciables les plus faibles font les frais.

En un an, 3 800 nouvelles causes sont inscrites en Cour d'appel, mais seulement 2 500 dossiers sont réglés. Les problèmes vont s'aggraver tant que la cour ne règlera pas ce déficit, a dit le juge Michaud, qui a aussi déploré le piètre équipement de la Cour d'appel (le greffe de Québec n'est pas informatisé).

Le magistrat a vanté les qualités de ses nouveaux collègues et de son prédécesseur, Claude Bisson, qui siégera comme « simple juge », et a promis de consacrer toute son énergie à améliorer la situation de la Cour d'appel et à défendre la magistrature québécoise.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse
Le nouveau juge en chef de la Cour d'appel du Québec, le juge Pierre Michaud.

LE DIVORCE A L'AMIABLE

Ateliers pour vous apprendre comment préparer et exécuter vos procédures en divorce, dans la majorité des cas, sans avoir recours à un notaire ou un avocat. Formulaires fournis. COÛT DE L'ATELIER par couple ou par pers. 200 \$

LE 30 NOV. ET LE 14 DÉC. 94
NOUVEL HÔTEL
1740, BD RENÉ-LÉVESQUE
de 19 h à 21 h

FRAIS JUDICIAIRES 115 \$
TOTAL: 305 \$

MARYSE FORTIN
AVOCATE

Pour informations ou réservations: (514) 825-7174

SEARS

Attendez-vous à plus



Offre spéciale!

Achetez le canapé à prix courant et procurez-vous le fauteuil assorti pour seulement 99\$

Sears ord. 449,99

Canapé 'Hunt' de style campagnard à pieds recouverts et coussins de l'assise en mousse de première qualité. 4 coussins décoratifs incl. N° 52661. Canapé. Ch.....749,99

Meubles avec recouvrement assorti aussi disponibles

EN PLUS
Ne payez rien avant mars 1995

sur approbation du service du crédit avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 20 novembre 1994. Détails en magasin.

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 17 NOVEMBRE AU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Pré-enquête pour l'agent St-Germain

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Une pré-enquête sera tenue les 23 et 24 novembre, au palais de justice de Trois-Rivières, pour déterminer s'il y a lieu de porter des accusations contre le policier Marc Saint-Germain, de la Sûreté du Québec, qui a été impliqué le 27 octobre dernier dans un accident routier ayant causé la mort de quatre policiers.

Le procureur-chef adjoint de la Couronne du district judiciaire de Trois-Rivières, M^e Jacques Trudel, a confirmé hier que c'est le scénario qu'il a retenu après avoir étudié le rapport d'enquête de la SQ sur cet accident survenu dans une bretelle d'accès de l'autoroute 55, à Trois-Rivières.

Cette pré-enquête se déroulera à huis clos et hors la présence du policier Saint-Germain.

Un prélèvement sanguin a été pris sur le policier Saint-Germain lors de son admission au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, dans les heures suivant l'accident, mais des requêtes ont été présentées peu de temps après pour empêcher que le rapport de biochimie de l'hôpital serve aux fins de l'enquête policière.

Le procureur du policier Saint-Germain a alors fait valoir que la saisie du rapport médical de son client était illégale et contraire à la Charte canadienne des droits et libertés. Ce rapport est actuellement sous scellé.

Hier, par ailleurs, les différentes parties au dossier ont débattu sur le fond, devant le juge Jacques Levesque, de la Cour supérieure, à Trois-Rivières, de la requête en révision judiciaire de la saisie des documents relatifs à l'état du policier Saint-Germain au moment de l'accident.

Les discussions qui ont duré toute la journée et qui se poursuivront demain ont cependant été frappées d'une ordonnance de non-publication, à la demande du procureur du juge de paix dans ce dossier, M^e Jacques Trudel.



Brany Surin, champion du monde en salle, 60m

Panorama de Vancouver - Colombie-Britannique

À 8 millions l'oeuf, on ne fait pas d'omelette

Agence France-Presse
GENÈVE

■ Le célèbre Oeuf de l'hiver de Carl Fabergé, chef-d'oeuvre sculpté dans deux blocs de cristal de roche et serti de plus de 3000 diamants, a atteint huit millions de dollars Can., mercredi soir, au cours de la grande vente aux enchères d'automne de la maison britannique Christie's, à Genève.

Considéré comme une oeuvre maîtresse du joaillier de la famille impériale russe, cet oeuf était estimé entre 4 et 7 millions de dollars. Il avait été offert par le tsar russe Nicolas II à sa mère, à l'occasion des fêtes de Pâques de 1913, année commémorative du tricentenaire de la dynastie Romanov.

L'autre bout du pays vous paraîtra désormais plus près que jamais grâce à notre nouvelle liaison quotidienne Montréal - Vancouver sans escale. Départ tous les matins à 9h30 dans le confort

NOUS PASSONS SALUER NOS VOISINS DE VANCOUVER SANS DÉTOUR.

d'un Airbus A320. Nous vous déposons ensuite aux pieds du Pacifique frais et dispos pour vaquer à vos affaires. Ou pour repartir de plus belle vers l'une de nos sept destinations en Asie.

Canadian

LA VOLONTÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN

Canadian est une marque déposée des Lignes aériennes Canadian International Inc.

100^e NOËL DE BIRKS AU SQUARE

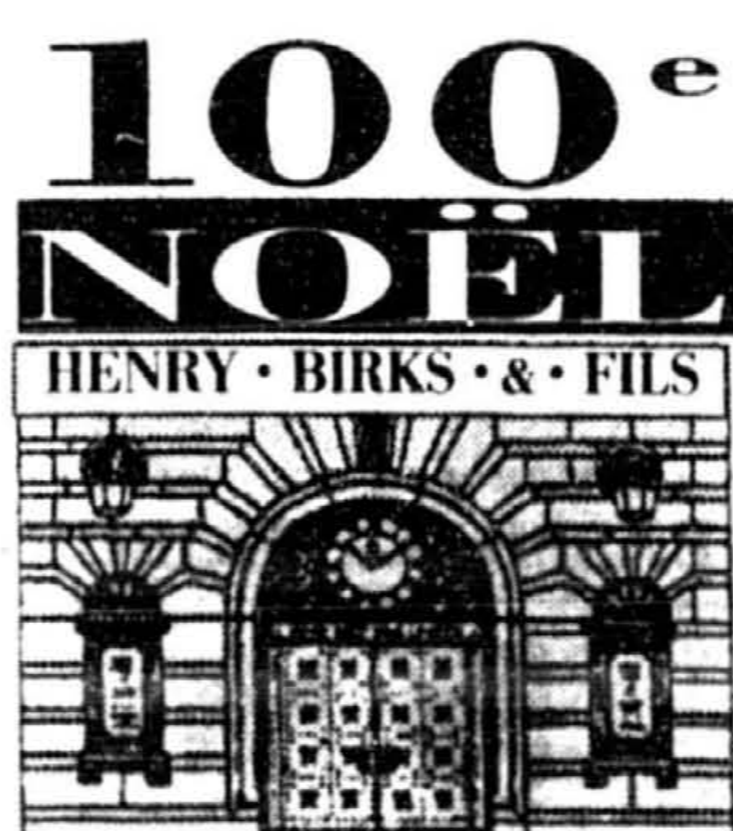
Cette année, Birks célèbre sa 100^e fête de Noël au Square Phillips avec une panoplie de superbes cadeaux. Voici quelques-unes des pièces du coffre au trésor qui a fait la renommée de Birks en joaillerie au fil des ans.

*Alliance anniversaire à diamants. Six magnifiques diamants sertis dans de l'or 14 carats
1 295 \$
Valeur de remplacement 1 800 \$*

*Bracelet tennis à diamants, bague d'un carat et boucles d'oreilles assorties
4 995 \$ chacun*

*Boucles d'oreilles, bracelet et pendentif en forme de coeur à diamants
995 \$ chacun*

*Les classiques des perles de culture.
Collier 22 po 1 995 \$
Valeur de remplacement : 2 650 \$
Dormeuses en perle 150 \$
Valeur de remplacement : 200 \$*



Renseignez-vous sur le rabais de stationnement accordé par Birks Square Phillips

Le baseball au XXI^e siècle : toujours accessible, abordable et compétitif

La dernière saison de baseball s'est terminée de façon abrupte à la suite du déclenchement de la grève par les joueurs le 12 août dernier. Pour la première fois en 90 ans, octobre s'est vu rompre avec la tradition et s'écouler sans Série mondiale. Malgré les apparences, l'enjeu au coeur de cette malencontreuse situation n'est guère ce qui oppose joueurs et propriétaires. Le véritable enjeu concerne plutôt le jeu proprement dit et ses partisans, son avenir et surtout sa survie.

Si chacun des 28 clubs du Baseball majeur possède une histoire et des traditions qui lui sont propres, un marché distinct et une situation financière différente, il existe néanmoins un dénominateur commun : la quête de l'excellence.

Chaque club désire en effet offrir à ses partisans une équipe gagnante et mettre sous contrat le plus de joueurs de talent possible.

Les joueurs du Baseball majeur sont sans contredit les meilleurs joueurs de baseball au monde. Et ils sont rémunérés en conséquence. Quant aux propriétaires, ils ont aussi des obligations. Bien sûr, ils ne lancent pas, ils ne frappent pas, ils ne volent pas de buts. Leur rôle consiste plutôt à acquérir des joueurs capables de le faire et, de façon tout aussi importante, à assurer la croissance du baseball en le rendant accessible à un nombre grandissant de partisans.

Tel est le véritable enjeu. Comment le Baseball majeur pourra-t-il respecter cette obligation envers ses partisans ? Comment faire en sorte que le baseball demeure abordable, accessible et compétitif au cours des prochaines années ?

D'autres sports professionnels ont déjà réalisé l'importance de maintenir un certain équilibre entre le calibre des équipes, de promouvoir efficacement leur produit et de préserver l'intégrité financière de chacune des équipes. C'est dans cette optique que joueurs et propriétaires en sont venus à des ententes déterminant non seulement des plafonds salariaux mais aussi des seuils minimaux relativement aux masses salariales, afin que davantage d'équipes puissent être compétitives.

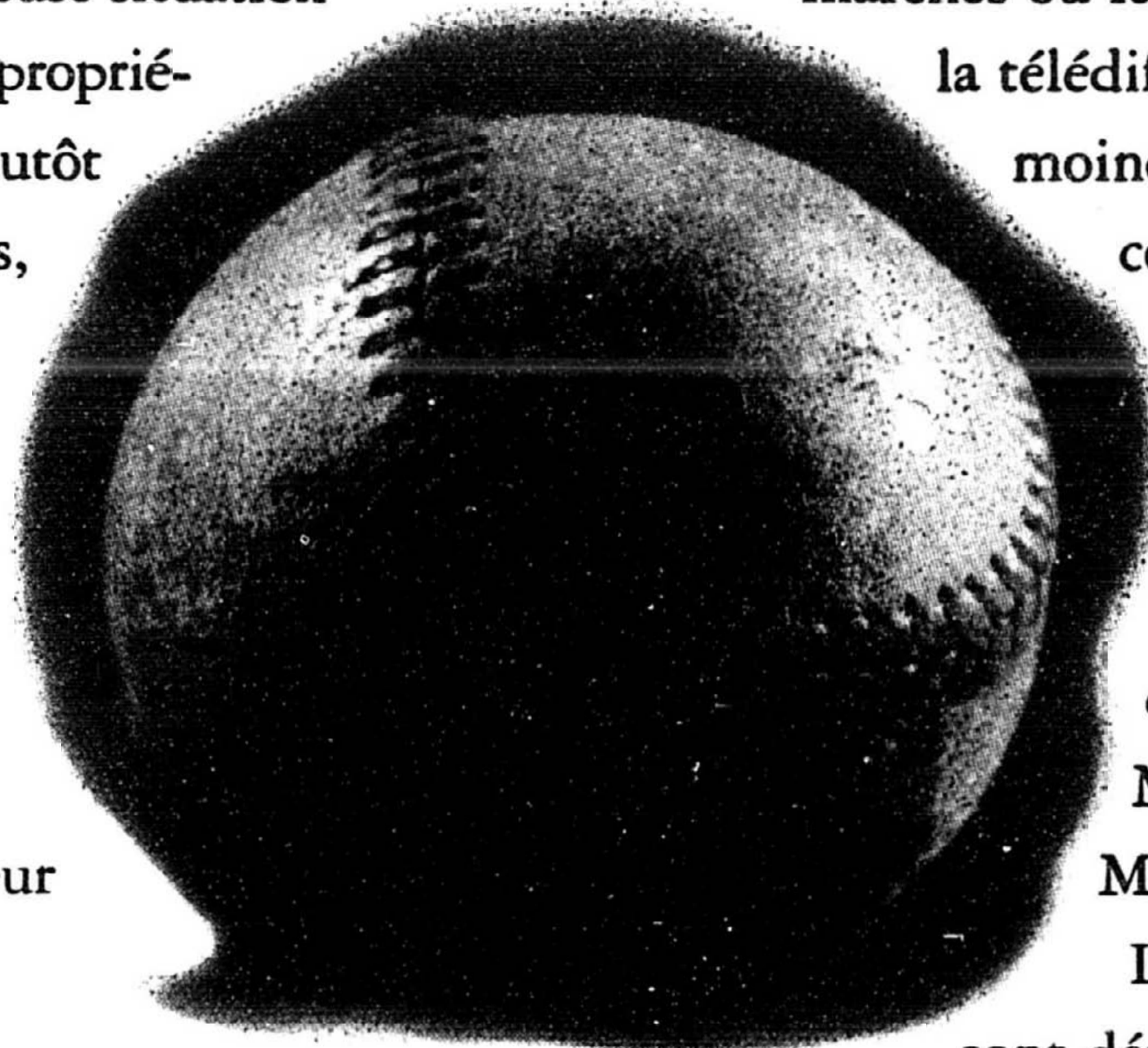
Au baseball, les coûts d'exploitation ont doublé au cours des cinq dernières années, mettant en péril la viabilité financière des équipes. L'escalade des salaires entraîne aussi d'importantes disparités quant au degré de compétitivité des équipes, notamment dans les petits marchés où les revenus provenant de la radio et de la télédiffusion des matches sont forcément

moindres. Cette disparité ne fait que confirmer la nécessité d'un éventuel partage des revenus, non seulement pour que le baseball puisse conserver ses lettres de noblesse, mais surtout pour assurer sa survie dans des villes comme Pittsburgh, Milwaukee, Kansas City et... Montréal.

Les propriétaires du Baseball majeur sont déterminés à en venir à une entente avec l'association des joueurs afin que la saison 1995 puisse débuter à temps. Toute autre issue à ce conflit irait à l'encontre des intérêts du baseball

et des partisans. Les propriétaires ont offert aux joueurs de partager les revenus existants dans une proportion de 50/50 et de participer de la même manière à toute croissance économique future. Par ailleurs, les joueurs bénéficieront directement des mesures qui ont été mises de l'avant pour assurer une meilleure mise en marché du baseball et accroître les revenus : une reconfiguration des équipes en trois divisions, une nouvelle formule d'éliminatoires et la création d'un nouveau réseau de télévision (The Baseball Network). Les joueurs pourront aussi tirer profit de toute expansion au niveau international. Bref, tout le monde gagne à ce que le baseball progresse en tant qu'industrie, les joueurs y compris.

La croissance qu'est appelé à connaître le baseball devra se faire de façon planifiée et structurée. Cependant, cette croissance ne pourra devenir possible qu'à l'intérieur d'un climat de bonne volonté et de collaboration entre les joueurs et les propriétaires. Telle est la clé qui permettra au baseball professionnel, qui a vu le jour il y a 125 ans, de demeurer à la fois accessible, abordable et compétitif, même au XXI^e siècle.



Les propriétaires du Baseball majeur sont déterminés à en venir à une entente avec l'association des joueurs afin que la saison 1995 puisse débuter à temps.

Bureau du Commissaire
BASEBALL MAJEUR

